Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR05M0OP001
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Ile-de-France et
	Bassin de Seine 2014-2020
Version	2021.1
Date d'approbation du rapport par le	
comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, par 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment su instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs	
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/201	13]8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 13	
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REA et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le F 1 / 9b	FEDER) -
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REA et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le F 10 / 5a	ACT-EU FEDER) -
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REA	ACT-EU
et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le F 10 / 5b	
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REA et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le F 10 / 6d	FEDER) -
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REA et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le F 13 / 13i	ACT-EU FEDER) -
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REA et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le F 2 / 6d	ACT-EU FEDER) -
Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résu communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour ur prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie do	n axe oivent être
communiqués - 3 / 8iii	REACT-
EU	- 3 / 8iii42 EJ
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résu communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie do communiqués - 4 / 9ii	ultat n axe oivent être
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ EU	REACT-
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IE REACT-EU - 4	- 4 / 9ii.48 EJ
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résu communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour ur prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie do communiqués - 4 / 9iii	ultat n axe pivent être 51
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ EU	53
Tableau 4A: Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IE REACT-EU - 4	EJ
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résu communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un	

	Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire	
	objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14/31	
	Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire	
	objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14 / 32	107
	Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	100
	Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	
	3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	
	Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	
	Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	
	Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds	
	cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	
	Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles	
4.	SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	118
5. co	VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, y mpris au titre de REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT	124
6	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50 ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	
•		
7.	RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	131
8.	RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	132
	Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles	132
	Fonds de prêts d'honneur complémentaires	135
	Paris Venture Region Funds	
	Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinais	
	ou de préférence et à des obligations	
	Prêt rebond	
	Aucun nom spécifique. Pour chaque investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinais ou de préférences et à des obligations	
		140
9.	Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS ENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	150
IVI	ENEES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	150
	PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET E PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 03/2013]	
	10.1. Grands projets	
	10.2. Plans d'action communs	155
	. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, ticle 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	
	11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	
	11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la	
	discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à	
	garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [art	
	50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	159
	11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du	
		159
	règlement (UE) n° 1303/2013]	10)
	règlement (UE) n° 1303/2013]	;
	règlement (UE) n° 1303/2013]	: 159
	règlement (UE) n° 1303/2013]	: 159
12.	règlement (UE) n° 1303/2013]	159 160
12. P <i>A</i>	règlement (UE) n° 1303/2013]	159 160 161
12. P <i>A</i>	règlement (UE) n° 1303/2013]	159 160 161

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)164
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds
14.4. Le cas échéant, la contribution aux strategies macrorégionales et aux strategies relatives aux bassins maritimes 165 14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]167
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)168
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]169
18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)]
Documents
Résultats de la dernière validation

- 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]
- 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Au 31/12/2021, la programmation cumulée atteint un montant de crédits UE de 650,152 M€, soit 121,94% des montants disponibles au titre du POR FEDER-FSE pour la période 2014-2020. Le taux de programmation du POR était de 102 % fin 2020. Au 31/12/2020, 998 dossiers avaient été comptabilisés comme programmés pour un montant UE de 463 M€ (707 dossiers FSE pour un montant UE de 247,7 M€, 279 dossiers FEDER pour un montant UE de 209,3 M€ et 12 dossiers IEJ pour un montant de 6,8 M€).

Au 31/12/2021, 1077 projets ont été comptabilisés comme programmés depuis le début de la programmation au 31/12/2021

- 758 (FSE), pour un montant de 336 376 471 €, soit un taux de programmation de 156,60% pour le FSE (71 projets FSE comptabilisés comme programmés en 2021 pour un montant UE de 90,836 M€);
- 298 (FEDER), pour un montant de 240 467 250 €, soit un taux de programmation de 104,83% pour le FEDER (29 projets FEDER comptabilisés comme programmés en 2021 pour un montant UE de 24,749M€);
- 4 dossiers FEDER REACT EU pour un montant de 61 734 031 €, soit un taux de programmation de 76,36% (ces 4 dossiers ont été programmés sur 2021);
- 17 dossiers (FSE sur l'IEJ), pour un montant de 11 574 578 €, soit un taux de programmation de 142,60% pour l'IEJ (5 projets IEJ comptabilisés comme programmés en 2021 pour un montant de 4,737 M€).

Ces taux intègrent la programmation des 5 OI avec subvention globale. Au 31/12/21, les 5 OI avec subvention globale ont programmé 345 opérations pour un montant UE de 57,228 M€, soit un taux de programmation de 102%. En 2021, 11 opérations nouvelles ont été programmées pour un montant UE de 6,043 M€ : 10 opérations FSE pour 3,217 M€ et 1 opération FEDER pour 2,826 M€.

73 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 32,546 M€ depuis 2015.

L'Autorité de gestion a décidé de passer au 01/01/2021 à l'assistance technique forfaitaire.

Pour le volet urbain du POR, les 15 territoires des ITI ont tenu 94 comités de sélection et de suivi (CSS) afin de sélectionner en opportunité 311 projets. En 2019, 40 CSS se sont tenus permettant de sélectionner en opportunité 95 projets. En 2021, 69 opérations nouvelles ont été programmées pour un montant UE de 20,281 M€ dont 13,258 M€ de FEDER et 7,023 M€ de FSE. 16 opérations ont été déprogrammées. Depuis le 08/12/16, date du CRP ayant programmé pour la première fois des opérations inscrites dans le dispositif ITI, 267 projets ont été programmés pour un montant total UE de

72,378 M€, représentant 65,82 % de la maquette conventionnée avec les 15 territoires ITI.

Pour l'axe inter-régional Seine mis en œuvre dans le cadre d'une délégation de subvention globale à la DRIAT, 4 comités techniques du plan Seine se sont tenus qui ont permis de sélectionner en opportunité 23 dossiers (1 relatif à la prévention des risques de sécheresse, 6 aux continuités écologiques et 16 aux risques d'inondation). Six de ces dossiers ont été programmés en 2021, pour un montant FEDER de3,294 M€.

<u>Certification</u>: 212 données financières ont été comptabilisées en 2020. L'AG a procédé à un appel de fonds à la CE pour un montant total des dépenses éligibles de 161,35 M€, soit 72,13 M€ de crédits UE.

Modification du programme opérationnel: En juillet 2021, la CE a validé la modification du Programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 de l'Île-de-France et du bassin de la Seine pour intégrer les crédits de l'initiative de l'Union européenne de soutien à la relance, en réaction à la pandémie de COVID-19 (version 7.0). La maquette du programme a été revue pour prendre compte le montant REACT EU de 80,85 M€ affecté au FEDER ((Décision C (2021)5361 de la CE du 14 juillet 2021)). La maquette s'élève à 533,153 M€ de crédits européens.

Le POR IDF dispose désormais d'une plus grande proportion de FEDER (310 237 264 €) que de FSE (214 799 150 €). Les montants FSE et IEJ sont inchangés.

<u>Indicateurs cadres de performance</u>: Le RAMO fait un état des lieux de l'atteinte des cibles à 2023. Les valeurs des indicateurs portant sur la situation des participants à 6 mois (et à 3 ans sur l'axe 3) après leur sortie se basent sur l'extrapolation des résultats des enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des personnes ayant bénéficié des actions. Les taux redressés issus des enquêtes ont été appliqués aux populations mères totales concernées par l'indicateur à long terme. La dernière campagne d'enquête réalisée prend en compte les participants sortis jusqu'en 2018. Elle a servi de base aux évaluations dédiées.

<u>Audits et démarche qualité</u>: La campagne d'audits d'opération s'est terminée le 28/01/21. Les opérations auditées ont été réparties en 3 strates. Une strate sur les opérations 2018 (échantillon sur les opérations de l'appel de fonds 2019 annulé), deux strates 2019 dont une des 9 opérations jugées prioritaires. Le taux d'erreur extrapolé à la population s'établit à 5,28% et le RTER du programme à 2,554%. Cette baisse importante du taux d'erreur est le résultat de la mise en œuvre de nombreuses mesures et procédures dans la gestion des fonds et un travail quotidien au sein de la Direction pour améliorer la boîte à outils « méthode » à destination du Service instruction et gestion.

L'audit des systèmes de gestion et de contrôle réalisé en 2018 par la DG EMPL de la CE, dont le suivi a été réalisé par la CICC sur 2019, a donné lieu aux derniers échanges lors de l'audit système de juin 2020. Les 2 audits système sont clos début 2021. Les constats ont été relevés dans les rapports définitifs des opérations gérées par l'Autorité de gestion et par les organismes intermédiaires et dans les rapports de l'audit système et ont donné lieu à la rédaction de deux notes de gestion dont le but était de rappeler pour chaque constat les recommandations à suivre par les chargés de mission instruction et gestion pour une bonne gestion.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux
		développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens	Au 31/12/20, 16 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 7,888 M€, pour cet axe réservé aux investissements territoriaux intégrés, dans le cadre de l'objectif spécifique
	nanemens	(OS) 1 « renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires ».
		(OS) 1 Wiemoreer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires //.
		En 2021 :
		- 6 nouvelles opérations ont été programmées au titre de l'OS 1 pour un montant UE de
		4 565 628 €,
		- 2 premières opérations programmées sur l'OS 2 pour un montant UE de 1 482 755 €
		- 2 actions modifiées sur l'OS 1 pour un montant UE en augmentation de 371 593 €
		Aucune déprogrammation n'est intervenue.
		En cumulé, au 31/12/21, 24 opérations ont été programmés pour un montant UE de 14 308 054 €, au titre de cet axe.
		14 308 034 €, au title de cet axe.
		Concernant les réalisations des opérations, 13 équipements publics de proximité ont été créés
		ou réhabilités sur les territoires ITI de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 11, fixé dans le
		POR, est atteint à 118%.
		L'objectif financier 2023 est atteint au 31/12/2020 à 45% avec un coût total éligible de 13 621
		968,32 € certifiés.
		Aucune opération n'a été programmée dans le cadre de l'objectif spécifique 2 « Résorber
10		l'habitat précaire des communautés marginalisées telles que les Roms ».
10	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes	Au 31/12/20, 18 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 5,328 M€. En 2021 :
	météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve	- La seule opération, prévue sur l'objectif spécifique 16, a été programmée pour un montant
	increorologiques et preserver la biodiversité du fieuve	UE de 76 21 860 €,
		- 4 nouvelles opérations ont été programmées sur l'objectif spécifique 17 pour un montant UE
		de 336 693 €,
		- 1 nouvelle opération a été programmée pour un montant UE de 2 880 592 € M€ sur l'objectif
		spécifique 18,
		- 1 opération a été déprogrammée au titre de l'OS 18 pour un montant UE de 115 174 €.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux
		développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		En cumulé, au 31/12/21, 23 opérations ont été programmés pour un montant UE de 8 507 277€, dans le cadre de cet axe.
		Concernant les réalisations des opérations, 5 000 000 d'habitants ont bénéficié de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations sur le bassin de la Seine de 2014 à 2018. L'objectif cible 2023 de 750 000, fixé dans le POR, a été atteint. L'objectif financier a également été atteint à 110 %.
		Concernant les réalisations des opérations, 6 obstacles et points de fragilité sont en cours de traitement sur le bassin de la Seine. L'objectif de 2 a été atteint à 300%.
11	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds	Au 31/12/20, 21 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 4,019 M€. En 2021 :
	structurels spécifiquement FEDER	- 1 nouvelle opération a été programmée pour un montant de 4 249 761 €, au titre de l'assistance technique forfaitaire ;
		- 4 opérations ont été déprogrammées pour un montant UE de 274 077 €, au titre des Investissements Territoriaux intégrés.
		En cumulé au 31/12/2021, 18 opérations ont été programmés pour un montant UE de 7 995 075 €.
		Environ 40 équivalents temps plein (ETP) ont été financés dans le cadre de l'axe 11 pour gérer les opérations FEDER ; 301 opérations ont fait l'objet d'un CSF et 25 actions d'information et de communication au public ont été organisées.
12	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds	Au 31/12/20, 41 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 9,136 M€.
	structurels spécifiquement FSE	En 2021 :
		- 1 nouvelle opération a été programmée pour un montant UE de 8 130 835 €, au titre de l'assistance technique forfaitaire ;
		- 8 opérations ont été déprogrammées pour un montant UE de 705 309 € (4 au titre des Investissements Territoriaux intégrés et 4 par le GIP 78).
		En cumulé au 31/12/2021, 34 opérations ont été programmés pour un montant UE de 16 561 526 €.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		Environ 87 équivalents temps plein (ETP) ont été financés dans le cadre de l'axe 12 pour gérer les opérations FSE; 659 opérations ont fait l'objet d'un CSF et 11 actions d'information et de communication au public ont été organisées.
13	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	Cet axe a été créé lors de la dernière modification du POR IDFvalidée en juillet 2021. Au 31/12/2021, 3 opérations ont été programmées pour un montant UE de 58 500 000 €. Il s'agit du Prêt rebond, de la fourniture d'équipements numériques individuels dans les lycées franciliens et de la création de lits modulaires.
14	Assistance technique REACT-EU	Cet axe a été créé lors de la dernière modification du POR IDF validée en juillet 2021. Au 31/12/2021, 1 opération a été programmée pour un montant UE de 3 234 031 €, au titre de l'assistance technique forfaitaire.
2	Préserver la biodiversité	Au 31/12/2020, 6 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 3,334 M€. En 2021, 3 nouvelles opérations programmées pour un montant UE de 2 166 010 €. En cumulé, au 31/12/21, 9 opérations ont été programmés pour un montant UE de 5 499 940 €. Concernant les réalisations des opérations, 7 obstacles et points de fragilité à la continuité écologique ont été levés sur les territoires ITI de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 5, fixé dans le POR, est atteint.
3	Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi	Au 31/12/20, 209 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 46,07 M€. En 2021 : - 19 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 12 396 096 € (9 au titre de l'appel à projets « entrepreneuriat» et 10 au titre des Investissements Territoriaux intégrés) ; - 4 opérations ont été modifiées pour un montant en augmentation de 629 165 € ; - 6 opérations ont été déprogrammées pour un montant de 543 475 €. En cumulé, au 31/12/2021, 222 opérations ont été programmés pour un montant UE de 58 549 961 €. Concernant les réalisations des opérations, 33 614 participants ont été accompagnés dans le
		cadre d'un projet entrepreneurial de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 15 000 participants, fixé dans le POR, a été atteint à 224 %.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
4	Favoriser les dynamiques de l'inclusion	Au 31/12/20, 56 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 6,746 M€.
		En 2021, 2 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 834 869,85€ par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés. En cumulé, au
		31/12/2021, 58 opérations ont été programmés pour un montant UE de 8 581 454,80 €. Concernant les réalisations des opérations de l'OS5, 3 640 participants ont été soutenus dans le
		cadre de l'accompagnement des populations marginalisées telles que les Roms vers les dispositifs d'insertion. L'objectif cible de 2023 de 4 226, est atteint à 73 %.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS6, 12 427 participants ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 6 589, fixé dans le POR, a été atteint à 188,60 %.
5	Investir dans l'éducation et adapter les compétences	Au 31/12/20, 401 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 185,7 M€.
		En 2021 : - 38 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant UE de 67 468 185 € ((29 ont
		été programmées par l'AG (26 au titre des investissements territoriaux, pour un montant UE de 3,781 M€ et 3 en dispositif marché public pour un montant de 61,476 M€) et 9 ont été programmées par les GIP pour un montant UE de 2,211 M€)).
		 - 2 opérations ont été modifiées pour un montant UE en augmentation de 12 118,03€, - 7 opérations ont été déprogrammées pour un montant UE de 691 014,34 € (3 par l'Autorité de gestion, 4 par les GIP).
		En cumulé, au 31/12/2021, 432 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 252 486 889 M€.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS7, 50 492 participants ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 73 758, fixé dans le POR, est atteint à 68 %.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS8, 44 577 chômeurs, y compris chômeurs de longue durée, ont été accompagnés dans le cadre de l'accompagnement de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 40 280, fixé dans le POR, est atteint à 111 %.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
6	Renforcer les facteurs de compétitivité	Au 31/12/20, 113 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 116,0 M€.
		En 2021 : - 6 nouvelles opérations ont été programmées pour 6 123 701,28 € (5 par l'autorité de gestion au titre des ITIet 1 opération de la CCI Paris IDF), - 1 opération a été modifiée pour un montant UE négatif de 7 436,22 €. - 3 opérations ont été déprogrammées, par l'autorité de gestion au titre de deux appels à projets pour un montant UE de 297 336,46 €.
		En cumulé, au 31/12/2021, 116 opérations ont été programmés pour un montant UE de 121 768 928,42 €.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS9, 858 entreprises ont bénéficié d'un soutien de 2014 à 2021. L'objectif cible 2023 de 820, fixé dans le POR, est atteint à 105 %.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS10, 4332 entreprises ont bénéficié d'un soutien de 2014 à 2021. Parmi les entreprises, 3 652 ont bénéficié du dispositif prêt rebond. L'objectif cible 2023 de 5333, fixé dans le POR, a été atteint à 81%.
7	Diversifier et améliorer les applications TIC	Au 31/12/20, 57 opérations avaient été programmées pour un montant UE de 31,356 M € - En 2021 :4 nouvelles opérations ont été programmées pour 1 246 225,66 € par l'autorité de gestion au titre des Investissements territoriaux intégrés, - 4 opérations ont été modifiées pour un montant positif UE de 6 203 273,60 € 2 opérations ont été déprogrammées, par l'autorité de gestion, pour un montant UE de 744 288,07 €.
		En cumulé, au 31/12/21, 59 opérations ont été programmés pour un montant UE de 38 062 644,57€.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS11, 3 290 services et applications ont été créés entre 2014 à 2021. Parmi ces services, 2549 services ont été créés grâce à la création de points d'accès WIFI au sein des établissements. L'objectif cible 2023 de 4 271, fixé dans le POR, a été atteint à 77%.
8	Soutenir la transition vers une économie à faibles	Au 31/12/20, 48 opérations avaient été programmés pour un montant UE de 41,23 M€.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	émissions de carbone	En 2021 : - 2 nouvelles opérations ont été programmées pour 2 626 823,08 € au titre des Investissements territoriaux intégrés ; - 2 opérations ont été modifiées pour un montant en augmentation de 770 287,35 € au titre des Investissements territoriaux intégrés ; - 1 opération a été déprogrammée pour un montant de 302 740 € au titre de l'appel à projets « Favoriser la production et la distribution d'énergie… ».
		En cumulé, au 31/12/21, 49 opérations ont été programmés pour un montant de 44 325 330,45 €.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS12, 4.19 MW de capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables ont été créées grâce aux opérations financées de 2014 à 2021. En prévisionnel, le stock d'opération affiche 112,56 MW de capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable. L'objectif cible 2023 de 96 MW, fixé dans le POR, sera potentiellement atteint à 117,25 %.
		Concernant les réalisations des opérations des OS13 et 14, 3012 ménages ont bénéficié d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique grâce aux opérations financées de 2014 à 2021. Parmi eux, 2632 en ont bénéficié grâce aux opérations de l'OS13 et 380 grâce aux opérations de l'OS14. L'objectif cible 2023 de 5 582, fixé dans le POR (OS13 : 2 961 + OS14 : 2621), a été atteint à 54 %.
9	Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis	Au 31/12/2020, 12 opérations avaient été programmés pour un montant UE de 6,837 €. En 2021, 5 opérations nouvelles ont été programmées par l'Autorité de gestion pour un montant UE de 4 737 514,77 €. En cumulé au 31/12/21, 17 opérations ont été programmés pour un montant UE de 11 574 577,86 €.
		Concernant les réalisations des opérations de l'OS15, 3092 jeunes de 16-25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle ont été accompagnés par les opérations de 2014 à 2020. L'objectif cible 2019 de 3 177, défini dans

]	ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux
			développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
			le POR, a été atteint à 97%.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens	
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales	

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1/9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées		Plus développées	2 758 281,00			3 074 525,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de début de conventionnement des opérations. La cible a été atteinte et dépassé puisque l'ensemble de la population des ITI bénéficiant de l'axe1OS1 sera impacté par les opérations. La valeur de l'indicateur repose sur la statistique publique disponible au moment de la rédaction du rapport. La donnée 2021 repose par exemple sur les données INSEE de 2019.
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées		Plus développées	2 758 281,00			978 098,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de début de conventionnement des opérations. L'ensemble de la population des ITI bénéficiant de l'axe1OS1 sera impacté par les opérations. La valeur de l'indicateur repose sur la statistique publique disponible au moment de la rédaction du rapport. La donnée 2021 repose par exemple sur les données INSEE de 2019.
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants		Plus développées	10,00			13,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations.
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	10,00			22,00			Les réalisations prévisionnelles des opérations programmées ont été valorisées au sein de l'indicateur. En fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations.
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Aucune opération programmée sur cet OS

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020	2020	2019 Total	2019	2019	2018 Total	2018	2018
					Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	7 (CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	3 166 074,00			2 953 181,00	0,00	0,00	2 940 601,00	0,00	0,00
			développement urbain intégrées									

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020	2020	2019 Total	2019	2019	2018 Total	2018	2018
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	978 098,00			951 595,00	0,00	0,00	949 176,00	0,00	0,00
		développement urbain intégrées									
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	13,00			13,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	22,00			20,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développement urbain intégrées									
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	466 913,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
		développement urbain intégrées									
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	12,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00	0,00	0,00
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00	0,00	0,00
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : RENFORCER LA DIVERSITE DES FONCTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	2021	2021	Observations
		mesure		région		référence		référence		cible 2023	Total	Qualitative	
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	e	Plus		(5,10	2013		6,50	10,89		Le taux de l'année 2021 a été calculé sur la base
				développées	S								des informations transmises par les ITI.
													-
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les	pourcentage	e	Plus		(0,01	2013		0,01	0,02		Le taux de l'année 2021 a été calculé sur la base
	territoires ITI			développées	S								des informations transmises par les ITI.
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou	pourcentage	e	Plus		(),04	2013		0,04	0,10	-	Le taux de l'année 2021 a été calculé sur la base
	structurants) par habitant dans les territoires ITI			développées	S								des informations transmises par les ITI

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	9,07		8,91		9,09		7,90	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,02		0,10		0,12		0,11	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les	0,10		0,04		0,04		0,04	
	territoires ITI								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	6,10		6,10		6,10	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,01		0,01		0,10	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,04		0,04		0,04	

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : RESORBER L'HABITAT PRECAIRE DES COMMUNAUTES MARGINALISEES TELLES QUE LES ROMS

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
			région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
RSS0	Nombre de personnes insérées	nombre de personnes	Plus	10 000,00	2014	12 520,00	0,00		Aucune opération programmée sur cet OS.
	durablement dans un logement (ROMS) d'origine ROMS		développées						Dernières données actualisées en 2016

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5a

(1)	ID	Indicateur	Unité	de Catégorie	de Valeur	ible	Valeur cible	Valeur cible	2021	2021	2021	Observ	ations
			mesure	région	(2023) - '	Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes	Total	Hommes	Femmes		
F	RES0	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à	Nombre	Plus		1,00			0,00			Aucune	opération
		réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	d'études	développées								programmée s	ur cet OS
S	RES0	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à	Nombre	Plus		1,00			0,00			Aucune	opération
		réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	d'études	développées								programmée s	ur cet OS
F	RES2	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à	Nombre	En transition		1,00			0,00			Aucune	opération
		réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	d'études									programmée s	ur cet OS
S	RES2	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à	Nombre	En transition		1,00			0,00			Aucune	opération
		réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	d'études									programmée s	ur cet OS

(1)) ID	Indicateur	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2018	2018	2018
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									

(1)	ID	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		territoires au risque de sécheresse									

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
d'investissement	
Objectif spécifique	16 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 16: REDUIRE LA VULNERABILITE DES TERRITOIRES AU RISQUE DE SECHERESSE PAR LA MOBILISATION DES
	RESSOURCES EN EAU DANS LE RESPECT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
		mesure		région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés	nombre	de	Plus	1,00	2013	3,00	1,00		Aucune opération
	visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	projets		développées						programmée sur cet OS
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés	nombre	de	En transition	2,00	2013	5,00	2,00		Aucune opération
	visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	projets								programmée sur cet OS

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la	1,00		1,00		1,00		1,00	
	vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse								
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la	2,00		2,00		2,00		2,00	
	vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse								

ID	Indicateur	2016	2016	2015	2015	2014	2014
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	1,00		1,00		1,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	2,00		2,00		2,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de
d'investissement	gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 5b

(1)	ID	Indicateur	mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations		Plus développées	750 000,00			5 495 704,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction de la date de début de conventionnement. La cible a été largement dépassée puisqu'une opération dont la date de début de conventionnement est 2017 permet d'impacter 5 000 000 de personnes. L'opération recouvre l'ensemble du territoire en risque inondation du Bassin de la Seine. Cette opération a fait l'objet d'une demande de paiement intermédiaire en 2018. Les réalisations en cours sont comptabilisées et excluent les doubles comptes de zones. La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
S		Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			2 500 000,00			La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
F		Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	d'habitants	En transition	750 000,00			8 317 994,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction de la date de début de conventionnement. La cible a été largement dépassée puisqu'une opération dont la date de début de conventionnement est 2017 permet d'impacter plus de 5 000 000 de personnes. L'opération recouvre l'ensemble du territoire en risque innondation du Bassin de la Seine. Cette opération a fait l'objet d'une demande de paiement intermédiaire en 2018. Les réalisations en cours sont comptabilisées et excluent les doubles comptes de zones. La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations		En transition	750 000,00			2 500 000,00			La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50% Les doubles comptes de zones sont exclus.

⁽¹⁾ S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020	2020	2019 Total	2019	2019	2018 Total	2018	2018
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives	5 495 704,00			5 495 704,00			5 495 704,00		
		des inondations									
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00		
		des inondations									
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives	8 317 994,00			8 317 994,00			8 149 494,00		
		des inondations									
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives	2 500 000,00			2 500 000,00			2 500 000,00		
		des inondations									

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017	2017	2016 Total	2016	2016	2015	2015	2015
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	5 495 464,00	0,00	0,00	195 764,00	0,00	0,00	3 728,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	5 646 042,00	0,00	0,00	2 600 364,00	0,00	0,00	3 728,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de
d'investissement	gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	17 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 17: REDUIRE LES IMPACTS DES INONDATIONS SUR LES MILIEUX ET SUR LES TERRITOIRES

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur	2021	2021	Observations
		mesure	région	référence	référence	cible 2023	Total	Qualitative	
RSS28	Nombre de communes couvertes	nombre	Plus	329,00	2013	494,00	1 595,00		La dernière actualisation de la valeur date de 2021. Les valeurs de cet
	par une stratégie globale		développées						indicateur sont celles de 2021 car les opérations sur cet OS n'ont été
	(PAPI)								programmées qu'à partir de cette année.
									La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de
									50%/50% de la valeur totale.
RSS39	Nombre de communes couvertes	nombre	En transition	329,00	2013	493,00	1 595,00		La dernière actualisation de l'indicateur date de l'année 2021.
	par une stratégie globale								La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de
	(PAPI,)								50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI)	1 595,00		798,00		764,00		764,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,)	1 595,00		797,00		763,00		763,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI)	329,00		329,00		329,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,)	329,00		329,00		329,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			5,00			Les réalisation ont été valorisées en fonction de la date de réalisation des opérations. La cible a été atteinte en grande partie à l'aide d'une opération ayant traité 4 obstacles et points de fragilité.
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			6,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50%
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			2,00			Les réalisation ont été valorisées en fonction de la date de réalisation des opérations.
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			2,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement La clé de répartition appliquée entre région développée est région en transition est de 50%/50%

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	5,00			0,00			0,00		
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	6,00			6,00			6,00		
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	2,00			0,00			0,00		
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	1,00			1,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	5,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F		RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
d'investissement	
Objectif spécifique	18 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 18: DIMINUER LES IMPACTS DE LA NAVIGATION, DE LA PRODUCTION D'ENERGIE HYDROELECTRIQUE ET DES
	ACTIVITES HUMAINES EN GENERAL SUR LES MILIEUX NATURELS

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur cible	2021	2021	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023	Total	Qualitative	
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrateurs	Km		Plus développées	1	322,	50	2013		1 222,00	598,00		La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrateurs	Km		En transition	1	322,	50	2013		1 222,00	598,00		La clé de répartition entre régions développées et régions en transition est de 50%/50% de la valeur totale.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrateurs	549,00		274,50		322,50		322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrateurs	549,00		274,00		322,50		322,50	

ID	Indicateur	2016 Total 2016	Qualitative 2015 Total	2015 Qualitative 2014 Total	2014 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrateurs	322,50	322,50	322,50	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrateurs	322,50	322,50	322,50	

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique,
d'investissement	numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 13 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure		Valeur cible (2023)	Valeur cible	Valeur cible	2021 Total	2021	2021	Observations
				région	- Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes		Hommes	Femmes	
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le	Ménages		780,00			0,00	0,00	0,00	
		classement en matière de consommation énergétique s'est									
		amélioré									
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le	Ménages		780,00			0,00	0,00	0,00	
		classement en matière de consommation énergétique s'est									
		amélioré									
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation	kWh/an		17 538 750,00			0,00	0,00	0,00	
		annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics									
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation	kWh/an		17 538 750,00			0,00	0,00	0,00	
		annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics									
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	EUR		10 000 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	EUR		10 000 000,00			0,00	0,00	0,00	
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un	EUR		31 250 000,00			0,00	0,00	0,00	
		instrument financier									
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un	EUR		31 250 000,00			33 125 000,00	0,00	0,00	
		instrument financier									
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than	Entreprises		781,00			0,00	0,00	0,00	
		grants (financial instruments) in COVID-19 response									
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than	Entreprises		781,00			660,00	0,00	0,00	
		grants (financial instruments) in COVID-19 response									
F		Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	Kilomètres		60,00			0,00	0,00	0,00	
S		Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	Kilomètres		60,00			0,00	0,00	0,00	
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-	EUR		70 241 830,00			41 159 387,80	0,00	0,00	
		19 pour le secteur de l'enseignement									
S	CV4c		EUR		70 241 830,00			105 000 000,00	0,00	0,00	
		19 pour le secteur de l'enseignement									
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	Nombre de	;	500,00			0,00	0,00	0,00	
			dispositifs								
			médicaux								
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	Nombre de	;	500,00			500,00	0,00	0,00	
			dispositifs								
			médicaux								
F		Nombre de services et d'applications créés	nombre		253 463,00			0,00	0,00	0,00	
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre		253 463,00			2,00	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2018	2018	2018
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F		Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F		Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S		Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID)	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CV	V26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV	V26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV	V4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			l'enseignement									
S	CV	V4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			l'enseignement									
F	CV	V7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV	V7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RF	ES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RE	ES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00	0,00	0,00
F	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00
S	CV21	Soutien aux PME pour le fonds de roulement au titre d'un instrument financier	0,00	0,00	0,00
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00	0,00	0,00
F	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00
S	CV4c	Valeur des technologies de l'information liées à la COVID-19 pour le secteur de l'enseignement	0,00	0,00	0,00
F	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00
S	CV7	Ventilateurs pour soutenir le traitement de la COVID-19	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et
	résiliente de l'économie
Priorité	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique,
d'investissement	numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	25 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 25 : SOUTIEN AU FONDS DE ROULEMENT OU A L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES PME

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	nombre		400 887,00	2019	400 887,00			
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	nombre		12 578,00	2019	12 578,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés								
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés						
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés						

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et
_	résiliente de l'économie
Priorité	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique,
d'investissement	numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	26 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 26 : SOUTIEN A LA RÉNOVATION THERMIQUE

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Gwh		90 171,00	2017	90 135,00			
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	Gwh		60 435,00	2017	60 400,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France								
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France						
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France						

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et
	résiliente de l'économie
Priorité	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique,
d'investissement	numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	27 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 27 : SOUTIEN A LA MOBILITÉ DOUCE

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	e Valeur cib	le 2023 2021	Total 2021 Qua	litative Observations
CVR3	Linéaire des aménagements cyclables franciliens	Kilomètres		5 835,00	0 2019		5 895,00		
ID	Indicateur	2020 Tot	al 2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitativ	ve 2017 Total	2017 Qualitative
CVR3	Linéaire des aménagements cyclables franciliens								
ID	Indicateur		2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Q	ualitative	2014 Total	2014 Qualitative
CVR3	Linéaire des aménagements cyclables franciliens								

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et
	résiliente de l'économie
Priorité	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique,
d'investissement	numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	28 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 28 : INVESTISSEMENTS QUI CONTRIBUENT A LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

RSS21 Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré nombre 316,00 2019 465,00 aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	II)	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur cible	2021	2021	Observations
				mesure		région		référence		référence		2023	Total	Qualitative	
aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	R	SS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré	nombre				316,	00	2019		465,00			
			aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information												

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés								
	d'outils numériques de partage de l'information								

ID	Indicateur	2016	2016	2015	2015	2014	2014
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de						
	partage de l'information						

Axe prioritaire	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et
	résiliente de l'économie
Priorité	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique,
d'investissement	numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	29 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 29 : INVESTISSEMENTS DANS DES PRODUITS ET DES SERVICES DESTINÉS AUX SERVICES DE SANTÉ

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
			région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
CVR4	Nombre de lits de réanimation sur le territoire	Nombre de lits de		1 450,00	2019	1 950,00			
	francilien	réanimation							

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
CVR4	Nombre de lits de réanimation sur le territoire francilien								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
CVR4	Nombre de lits de réanimation sur le territoire francilien						

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 6d

(1) I	ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur	Valeur cible	Valeur cible	2021	2021	2021	Observations
				mesure	région	cible (2023) - Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	R		Nombre d'obstacles et points de fragilité traités		Plus développées	5,00			7,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce probante a été transmise ont été comptabilisées. La cible a été atteinte en grande partie à l'aide d'une opération ayant traité 4 obstacles et points de fragilité.
S	R		Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			32,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de programmation et de réalisation des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de pièces probantes de réalisation. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	7,00			7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	32,00			28,00	0,00	0,00	24,00	0,00	0,00

(1)) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	3 - REDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
		mesure	région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
RSS05	Superficie de continuité	На	Plus	5 901,00	2013	6 099,00	35 748,21		La superficie de continuité écologique a été calculée sur la base des
	écologique préservée		développées						informations transmises par les ITI.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	35 748,21		35 757,00		35 469,00		35 469,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	35 469,00		35 469,00		35 469,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 8iii

ID	Indicateur		Indicateurs					leur cible	(2023)	V	aleur cum	ulée	Tai	ıx de réali	sation	20	21
			utilisés com valeurs cible	pour la fi	valeurs d	ence et les											
							Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées								637,00	287,00	350,00				13,00	15,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées								971,00	602,00	369,00				13,00	25,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées								392,00	175,00	217,00				11,00	8,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées								9 901, 00	5 512,00	4 389,00				145,00	226,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation									4 659, 00	2 521,00	2 138,00				87,00	93,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées								10 859 ,00	6 312,00	4 547,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées								0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées								592,00	386,00	206,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées								1 696, 00	847,00	849,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de	20	20	201	10	20	18	20	17	20	16	201	15
110		région	1 20	20	201		20.	10	20	· /	20	10	201	.5
		region	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus	22,00	37,00	31,00	48,00	57,00	87,00	19,00	31,00	104,00	88,00	17,00	20,00
		développées												
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus	27,00	35,00	30,00	35,00	73,00	81,00	8,00	17,00	271,00	23,00	30,00	34,00
		développées												
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus	6,00	4,00	76,00	112,00	29,00	31,00	4,00	5,00	9,00	8,00	29,00	37,00
		développées												
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus	301,00	401,00	676,00	709,00	1 562,00	1 359,00	427,00	381,00	963,00	553,00	389,00	188,00
		développées												1
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi,	Plus	176,00	225,00	332,00	295,00	749,00	620,00	200,00	217,00	375,00	271,00	187,00	131,00
	y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	développées												
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	2 075,00	1 919,00	316,00	226,00	1 747,00	1 067,00	573,00	275,00
		développées												
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00	102,00	31,00	2,00	91,00	50,00	23,00	6,00
		développées												
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228,00	37,00	28,00	419,00	283,00	96,00	79,00
		développées												

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	14
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engages dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	24,00	24,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	14
			Hommes	Femmes
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	150,00	119,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	11,00	12,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1 049,00	572,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	415,00	286,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	1 601,00	1 060,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	106,00	46,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	295,00	231,00

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

ID	Indicateur			Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)		Valeur cible (2023) Taux de réalisati							2021					
													Cumulé			Total annue	d	Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Nombre)		Nombre	6 618, 00	3 971,00	2 647,00	1,50	1,39	1,66	9 901, 00	5 512,00	4 389,00	371,00	145,00	226,00	1		
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation		Nombre (nombre)		Nombre	4 300, 00	2 580,00	1 720,00	2,53	2,45	2,64	10 859	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00			
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	Nombre (nombre d'entreprises)		Nombre	4 950, 00	2 970,00	1 980,00	1,54	1,49	1,61	7 601, 00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00			
RSS09	Taux de perennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées		Proportion (pourcentage d'entreprises)		Proportion	65,00 %						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire		Proportion (pourcentage d'augmentation annuel)		Proportion	2,00%						3,10%	1,43%	1,67%	5,27%	2,25%	3,02%			
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre							5 757, 00	0,00	5 757,00	312,00		312,00			
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre							5 162, 00	2 951,00	2 211,00	208,00	83,00	125,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020										2019			
				Cumulé		Total annuel		Total annuel Qualitative		Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	9 530,00	5 367,00	4 163,00	702,00	301,00	401,00		8 828,00	5 066,00	3 762,00	1 385,00	676,00	709,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	10 859,00	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00		10 859,00	6 312,00	4 547,00	0,00	0,00	0,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	7 601,00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00		7 601,00	4 418,00	3 183,00	0,00	0,00	0,00	1
RSS09	Taux de perennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	2,79%	1,31%	1,48%	4,99%	2,17%	2,82%		2,42%	1,17%	1,25%	4,46%	2,07%	2,39%	1
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	5 445,00	0,00	5 445,00	464,00	0,00	464,00		4 981,00	0,00	4 981,00	702,00	0,00	702,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	4 954,00	2 868,00	2 086,00	153,00	77,00	76,00		4 801,00	2 791,00	2 010,00	257,00	132,00	125,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région											2017			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	7 443,00	4 390,00	3 053,00	2 921,00	1 562,00	1 359,00		4 522,00	2 828,00	1 694,00	808,00	427,00	381,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	10 859,00	6 312,00	4 547,00	3 994,00	2 075,00	1 919,00		6 865,00	4 237,00	2 628,00	542,00	316,00	226,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	7 601,00	4 418,00	3 183,00	2 852,00	1 471,00	1 381,00		4 749,00	2 947,00	1 802,00	385,00	222,00	163,00	
RSS09	Taux de perennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	76,00%	77,00%	75,00%	0,81%	0,80%	0,82%		75,00%	76,00%	74,00%	0,80%	0,82%	0,77%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	2,02%	1,17%	1,25%	4,40%	1,86%	2,18%		1,51%	0,77%	0,74%	2,31%	1,09%	1,22%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	4 279,00	0,00	4 279,00	1 609,00	0,00	1 609,00		2 670,00	0,00	2 670,00	501,00	0,00	501,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	4 544,00	2 659,00	1 885,00	890,00	464,00	426,00		3 654,00	2 195,00	1 459,00	588,00	339,00	249,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016									2015				
				Cumulé			Total annue		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	3 714,00	2 401,00	1 313,00	1 516,00	963,00	553,00		2 198,00	1 438,00	760,00	577,00	389,00	188,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	6 323,00	3 921,00	2 402,00	2 814,00	1 747,00	1 067,00		3 509,00	2 174,00	1 335,00	848,00	573,00	275,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	4 364,00	2 725,00	1 639,00	2 145,00	1 334,00	811,00		2 219,00	1 391,00	828,00	403,00	257,00	146,00	
RSS09	Taux de perennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	74,00%	74,00%	73,00%	0,76%	0,78%	0,75%		72,00%	73,00%	72,00%	0,72%	0,71%	0,74%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	1,25%	0,67%	0,58%	1,57%	0,88%	0,69%		1,08%	0,56%	0,52%	1,61%	0,92%	0,69%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	2 169,00	0,00	2 169,00	1 177,00	0,00	1 177,00		992,00	0,00	992,00	272,00	0,00	272,00	
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	3 066,00	1 856,00	1 210,00	895,00	512,00	383,00		2 171,00	1 344,00	827,00	1 017,00	620,00	397,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
			Cumulé				Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS06	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur participation	Plus développées	1 621,00	1 049,00	572,00	1 621,00	1 049,00	572,00	
RSS07	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant 6 mois après la fin de leur participation	Plus développées	2 661,00	1 601,00	1 060,00	2 661,00	1 601,00	1 060,00	
RSS08	nombre d'entreprises créées ou reprises par les personnes accompagnées à la suite de leur participation (dans les 6 mois suivants leur participation)	Plus développées	1 816,00	1 134,00	682,00	1 816,00	1 134,00	682,00	
RSS09	Taux de perennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises accompagnées	Plus développées	72,00%	74,00%	70,00%	0,72%	0,74%	0,70%	
RSS10	Augmentation du nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire	Plus développées	0,05%	0,02%	0,03%	0,56%	0,20%	0,35%	
RSS41	Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes	Plus développées	720,00	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé				Qualitative	
			Total Hommes Femmes		Total Hommes Femn				
RSS42	Nombre d'entreprises créées ou reprises dans les quartiers politique de la ville	Plus développées	1 154,00	724,00	430,00	1 154,00	724,00	430,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 3 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	v	aleur cible ((2023)	Va	aleur cumul	lée	Ta	ux de réalis	ation		2021	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				19 826,0 0	10 251,0 0	9 575,00				960,00	328,00	632,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				3 152,00	1 524,00	1 628,00				317,00	117,00	200,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				2 978,00	1 586,00	1 392,00				257,00	104,00	153,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				2 375,00	1 234,00	1 141,00				184,00	77,00	107,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				10 810,0 0	5 635,00	5 175,00				701,00	213,00	488,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				3 254,00	1 909,00	1 345,00				252,00	113,00	139,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				2 278,00	1 333,00	945,00				118,00	46,00	72,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 576,00	901,00	675,00				75,00	33,00	42,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				1 760,00	1 074,00	686,00				50,00	30,00	20,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				10 125,0 0	5 633,00	4 492,00				385,00	190,00	195,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				21 010,0 0	10 208,0 0	10 802,0 0				1 475,0 0	420,00	1 055,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				10 652,0 0	5 511,00	5 141,00				882,00	365,00	517,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 046,00	494,00	552,00				86,00	39,00	47,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				5 950,00	3 126,00	2 824,00				248,00	106,00	142,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				1 001,00	483,00	518,00				24,00	10,00	14,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 262,00	616,00	646,00				68,00	23,00	45,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				182,00						19,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				32,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				89,00						6,00		
	Total général des participants					33 614,0 0						1 918,0 0		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	985,00	376,00	609,00	1 791,00	687,00	1 104,00	4 831,00	2 331,00	2 500,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	323,00	131,00	192,00	583,00	247,00	336,00	841,00	416,00	425,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	290,00	167,00	123,00	569,00	367,00	202,00	591,00	280,00	311,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	245,00	141,00	104,00	507,00	333,00	174,00	461,00	207,00	254,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	483,00	158,00	325,00	903,00	380,00	523,00	1 737,00	719,00	1 018,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	176,00	90,00	86,00	326,00	181,00	145,00	687,00	361,00	326,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	115,00	52,00	63,00	229,00	113,00	116,00	516,00	264,00	252,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	95,00	44,00	51,00	182,00	92,00	90,00	405,00	215,00	190,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	45,00	23,00	22,00	123,00	73,00	50,00	292,00	168,00	124,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	408,00	196,00	212,00	850,00	422,00	428,00	2 440,00	1 321,00	1 119,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 299,00	481,00	818,00	2 260,00	923,00	1 337,00	4 356,00	1 805,00	2 551,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	746,00	340,00	406,00	1 323,00	598,00	725,00	2 620,00	1 295,00	1 325,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	106,00	43,00	63,00	160,00	76,00	84,00	281,00	129,00	152,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	249,00	96,00	153,00	476,00	214,00	262,00	883,00	433,00	450,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	26,00	12,00	14,00	27,00	13,00	14,00	235,00	107,00	128,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	38,00	15,00	23,00	130,00	48,00	82,00	344,00	177,00	167,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	29,00			27,00			32,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			4,00			10,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	15,00			5,00			16,00		
	Total général des participants		1 758,00			3 263,00			7 159,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2017			2016			2015	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 737,00	1 495,00	1 242,00	2 295,00	1 304,00	991,00	3 042,00	1 893,00	1 149,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	431,00	228,00	203,00	103,00	67,00	36,00	128,00	78,00	50,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	308,00	137,00	171,00	270,00	140,00	130,00	481,00	263,00	218,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	259,00	98,00	161,00	207,00	108,00	99,00	346,00	181,00	165,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1 791,00	963,00	828,00	1 729,00	969,00	760,00	1 667,00	1 066,00	601,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	450,00	281,00	169,00	335,00	221,00	114,00	530,00	336,00	194,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	382,00	240,00	142,00	255,00	166,00	89,00	327,00	229,00	98,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	215,00	124,00	91,00	166,00	109,00	57,00	209,00	134,00	75,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	186,00	118,00	68,00	286,00	181,00	105,00	273,00	164,00	109,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 326,00	672,00	654,00	1 384,00	813,00	571,00	1 709,00	1 069,00	640,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	2 928,00	1 432,00	1 496,00	2 570,00	1 386,00	1 184,00	3 132,00	1 943,00	1 189,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 395,00	704,00	691,00	1 222,00	693,00	529,00	1 625,00	1 036,00	589,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	157,00	79,00	78,00	120,00	49,00	71,00	85,00	51,00	34,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	575,00	284,00	291,00	1 051,00	564,00	487,00	1 357,00	778,00	579,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	201,00	89,00	112,00	180,00	71,00	109,00	168,00	76,00	92,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	268,00	136,00	132,00	109,00	52,00	57,00	155,00	98,00	57,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	22,00			29,00			24,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	9,00			4,00			5,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	10,00			17,00			20,00		
	Total général des participants		4 836,00			4 294,00			5 190,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2014	
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	3 185,00	1 837,00	1 348,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	426,00	240,00	186,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	212,00	128,00	84,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	166,00	89,00	77,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1 799,00	1 167,00	632,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	498,00	326,00	172,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	336,00	223,00	113,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	229,00	150,00	79,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	505,00	317,00	188,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 623,00	950,00	673,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	2 990,00	1 818,00	1 172,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	839,00	480,00	359,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	51,00	28,00	23,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 111,00	651,00	460,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	140,00	105,00	35,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	150,00	67,00	83,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		5 196,00		

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Va	Valeur cible (2023)		Valeur cible (2023) Valeur cumulée Taux de réalisatio			ion		2021			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	Plus développées	nombre	15 000,00	9 000,00	6 000,00	33 614,00	17 472,00	16 142,00	2,24	1,94	2,69	1 918,00	645,00	1 273,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreunarial accompagnées	Plus développées	nombre				16 142,00	0,00	16 142,00				1 273,00	0,00	1 273,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	nombre				5 162,00	2 951,00	2 211,00				208,00	83,00	125,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018			2017			2016	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	Plus développées	1 758,00	701,00	1 057,00	3 263,00	1 434,00	1 829,00	7 159,00	3 330,00	3 829,00	4 836,00	2 595,00	2 241,00	4 294,00	2 413,00	1 881,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreunarial accompagnées	Plus développées	1 057,00	0,00	1 057,00	1 829,00	0,00	1 829,00	3 829,00	0,00	3 829,00	2 241,00	0,00	2 241,00	1 881,00	0,00	1 881,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	153,00	77,00	76,00	257,00	132,00	125,00	890,00	464,00	426,00	588,00	339,00	249,00	895,00	512,00	383,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	Plus développées	5 190,00	3 222,00	1 968,00	5 196,00	3 132,00	2 064,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreunarial accompagnées	Plus développées	1 968,00	0,00	1 968,00	2 064,00	0,00	2 064,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	1 017,00	620,00	397,00	1 154,00	724,00	430,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4/9ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles		aleur cible	(2023)	V	aleur cumu	lée	Tau	x de réalis	sation	202	1
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total 1	Hommes	Femmes I	Iommes	Femmes
CR01		Plus développées					42,00	20,00	22,00				8,00	10,00
CR02		Plus développées					351,00	180,00	171,00				73,00	76,00
CR03		Plus développées					6,00	3,00	3,00				1,00	0,00
CR04	[F F	Plus développées					207,00	58,00	149,00				20,00	6,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						485,00	259,00	226,00				101,00	92,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07		développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID		Catégorie de région	202	0	201	19	201	18	201	7	201	.6	201	5
		region	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes 1	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus	9,00	8,00	3,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus	29,00	26,00	54,00	45,00	17,00	18,00	7,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus	2,00	2,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus	28,00	130,00	6,00	9,00	0,00	2,00	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi,	Plus	67,00	48,00	63,00	56,00	17,00	22,00	11,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	développées												
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées	1					1						·
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées	1 1					´						
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées		Ĺ		,		1		,				

ID	Indicateur	Catégorie de région	20)14
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	14
			Hommes	Femmes
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

ID	Indicateur			Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Va	aleur cible (2	2023)	Ta	ux de réalis	ation				2021	ı		
		region	1 mulcateur	la madon des cibles	et its valeurs cibles								Cumulé			Total annu	el Qu	alitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été	Plus	Nombre (nombre)		Nombre	1 229,			0,28			346,00	173,00	173,00	89,00	42,00	47,00	
	scolarisées ou rescolarisées	développées				00												
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont	Plus	Nombre (nombre)		Nombre	1 284,			0,22			282,00	192,00	90,00	52,00	41,00	11,00	
	trouvé un emploi	développées				00												

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020							2019			
			Cumulé			Total annuel			Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	257,00	131,00	126,00	91,00	41,00	50,00		166,00	90,00	76,00	82,00	49,00	33,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	230,00	151,00	79,00	100,00	68,00	32,00		130,00	83,00	47,00	80,00	53,00	27,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018									2017			
			Cumulé		Total annuel		Total annuel			Cumulé		Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	84,00	41,00	43,00	34,00	16,00	18,00		50,00	25,00	25,00	50,00	25,00	25,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	50,00	30,00	20,00	39,00	21,00	18,00		11,00	9,00	2,00	11,00	9,00	2,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014								
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
RSS11	Nombre de personnes accompagnées qui ont été scolarisées ou rescolarisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RSS12	Nombre de personnes ROM accompagnées qui ont trouvé un emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 9ii

ID	Indicateur	Catégorie région	de	Val	leur cible (2	023)	V	aleur cumu	lée	Ta	aux de réali	sation	202		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées					396,00	208,00	188,00				11,00	6,00	5,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées					74,00	40,00	34,00				2,00	2,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées					2 632,0 0	1 339,00	1 293,00				29,00	8,00	21,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées					2 335,0	1 174,00	1 161,00				22,00	6,00	16,00
CO05	personnes exercant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées					613.00	369.00	244.00				5,00	4,00	1,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	i				627.00	315.00	312.00				21,00	7,00	14,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées					2 318,0	1 236,00	1 082,00				1,00	1,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées					2 004,0	1 053,00	951,00				1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées					1 042,0 0	571,00	471,00				20,00	7,00	13,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées					225,00	144,00	81,00				3,00	2,00	1,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées					3,00	3,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées		4 226,0 0			3 640,0 0	1 916,00	1 724,00	0,86			45,00	18,00	27,00
CO16	participants handicapés	Plus développées					25,00	17,00	8,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées					2 463,0	1 244,00	1 219,00				27,00	11,00	16,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées					3 301,0	1 740,00	1 561,00				39,00	17,00	22,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées					0.00	0.00	0.00				0,00	0,00	0,00
	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées					0,00		,				0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées					13,00						4,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées					1,00						0,00		·
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées					4,00						1,00		·
	Total général des participants						3 641,0 0						45,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	100,00	59,00	41,00	107,00	52,00	55,00	42,00	19,00	23,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	22,00	13,00	9,00	13,00	6,00	7,00	2,00	1,00	1,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	258,00	118,00	140,00	107,00	59,00	48,00	148,00	63,00	85,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	167,00	67,00	100,00	43,00	20,00	23,00	88,00	35,00	53,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	81,00	58,00	23,00	44,00	25,00	19,00	86,00	55,00	31,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	199,00	99,00	100,00	103,00	55,00	48,00	102,00	49,00	53,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	38,00	21,00	17,00	7,00	4,00	3,00	30,00	18,00	12,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	35,00	19,00	16,00	5,00	3,00	2,00	23,00	12,00	11,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	138,00	74,00	64,00	76,00	43,00	33,00	24,00	14,00	10,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	20,00	11,00	9,00	15,00	8,00	7,00	3,00	2,00	1,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	438,00	235,00	203,00	258,00	136,00	122,00	276,00	137,00	139,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	14,00	11,00	3,00	5,00	3,00	2,00	2,00	1,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	305,00	160,00	145,00	193,00	97,00	96,00	250,00	121,00	129,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	391,00	213,00	178,00	121,00	62,00	59,00	272,00	133,00	139,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	2,00			5,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			3,00			0,00		
	Total général des participants		439,00			258,00			276,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2017			2016			2015	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	136,00	72,00	64,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	35,00	18,00	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	2 090,00	1 091,00	999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	2 015,00	1 046,00	969,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	397,00	227,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	202,00	105,00	97,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	2 242,00	1 192,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1 940,00	1 018,00	922,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	784,00	433,00	351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	184,00	121,00	63,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	2 623,00	1 390,00	1 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CO16	participants handicapés	Plus développées	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 688,00	855,00	833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	2 478,00	1 315,00	1 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	1,00			0,00			1,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	1,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		2 623,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2014	
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		i
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		i

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

ID	Indicateur	Catégorie de région	Ur	ité de mesure		Valeur cible	(2023)		Valeur cun	ulée		T	aux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Fe	mmes T	otal	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018			2017				
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie	de région						2015						2014		
							Total	Н	Hommes Femmes				Total	Hor	nmes	F	emmes

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4/9iii

ID	Indicateur		Indicateurs de réalisation c utilisés comme base pour la fixa valeurs cibles	ation des v	Va	aleur cible	(2023)	Valeur cumulée			Tau	x de réalis	sation	202	21
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes I	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						1 381, 00	99,00	1 282,00				15,00	554,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						1 816, 00	899,00	917,00				19,00	115,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						137,00	38,00	99,00				8,00	26,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						343,00	148,00	195,00				6,00	24,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							3 387, 00	1 143,00	2 244,00				44,00	608,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						770,00	338,00	432,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						94,00	54,00	40,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						314,00	146,00	168,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de	20	20	20	19	201	18	2017		7 2016		2015	
110		région	1 -				2010		20.	·	20.	.	201	J
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus	27,00	575,00	28,00	60,00	21,00	65,00	7,00	26,00	0,00	1,00	1,00	1,00
		développées												
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus	37,00	236,00	25,00	161,00	466,00	228,00	349,00	162,00	0,00	6,00	3,00	9,00
		développées												
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus	1,00	1,00	5,00	10,00	21,00	50,00	2,00	6,00	1,00	6,00	0,00	0,00
		développées												
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus	38,00	26,00	34,00	64,00	29,00	30,00	25,00	34,00	11,00	9,00	5,00	8,00
		développées												
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi,		100,00	749,00	87,00	293,00	509,00	333,00	382,00	223,00	12,00	22,00	9,00	16,00
	y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	développées												
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	40,00	77,00	50,00	122,00	106,00	95,00	89,00	113,00	28,00	15,00	25,00	10,00
		développées												
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		développées												
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	3,00	10,00	0,00	10,00	42,00	2,00	9,00	14,00	0,00	4,00	0,00	0,00
		développées												
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus	0,00	22,00	0,00	20,00	76,00	50,00	53,00	60,00	8,00	12,00	9,00	4,00
		développées												

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	114
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	14
			Hommes	Femmes
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

ID	Indicateur	Catégorie de région		Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Va	leur cible (2	2023)	Ta	ux de réalis	ation				2021	l	
													Cumulé			Total annue	el Qualit
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours	Plus	Nombre (nombre)		Nombre	945,00			0,90			853,00	190,00	663,00	75,00	24,00	51,00
	de l'année	développées															
RSS37	Nombre de personnes aynt été formées et/ou ayant obtenu la	Plus	Nombre (nombre)		Nombre	1 775,			0,63			1 120,	415,00	705,00	80,00	18,00	62,00
	certification français langues étrangères	développées				00						00					

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020				2019							
				Cumulé		Total annuel			al annuel Qualitative						Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	778,00	166,00	612,00	163,00	8,00	155,00		615,00	158,00	457,00	359,00	82,00	277,00		
RSS37	Nombre de personnes aynt été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	1 040,00	397,00	643,00	110,00	16,00	94,00		930,00	381,00	549,00	82,00	28,00	54,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	256,00	76,00	180,00	226,00	64,00	162,00		30,00	12,00	18,00	30,00	12,00	18,00	
RSS37	Nombre de personnes aynt été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	848,00	353,00	495,00	403,00	214,00	189,00		445,00	139,00	306,00	297,00	84,00	213,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annue	I	Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes aynt été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	148,00	55,00	93,00	129,00	46,00	83,00		19,00	9,00	10,00	19,00	9,00	10,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS14	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi médical au cours de l'année	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS37	Nombre de personnes aynt été formées et/ou ayant obtenu la certification français langues étrangères	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 9iii

ID	Indicateur	Catégorie région	de	V	aleur cible (2023)	Va	leur cumul	ée	T	aux de réalis	ation		2021	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées					1 805,00	528,00	1 277,00				250,00	75,00	175,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées					542,00	121,00	421,00				92,00	23,00	69,00
CO03	personnes inactives	Plus développées					7 816,00	3 058,00	4 758,00				793,00	123,00	670,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées					5 057,00	1 504,00	3 553,00				674,00	111,00	563,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées					2 806,00	1 278,00	1 528,00				294,00	87,00	207,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées					2 977,00	1 414,00	1 563,00				238,00	35,00	203,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées					2 142,00	1 211,00	931,00				110,00	28,00	82,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées					1 387,00	712,00	675,00				81,00	16,00	65,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées					3 040,00	1 327,00	1 713,00				275,00	73,00	202,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées					2 173,00	532,00	1 641,00				362,00	71,00	291,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées					1 539,00	303,00	1 236,00				255,00	45,00	210,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées					11 441,0 0	4 724,00	6 717,00				1 185,0 0	282,00	903,00
CO16	participants handicapés	Plus développées					476,00	230,00	246,00				32,00	11,00	21,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées					6 577,00	3 014,00	3 563,00				499,00	112,00	387,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées					975,00	409,00	566,00				62,00	5,00	57,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées					13,00	1,00	12,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées					52,00						8,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées					8,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées					9,00						0,00		
	Total général des participants						12 427,0 0						1 337,0 0		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	328,00	62,00	266,00	366,00	88,00	278,00	346,00	125,00	221,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	94,00	18,00	76,00	190,00	37,00	153,00	102,00	30,00	72,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	2 050,00	539,00	1 511,00	2 080,00	960,00	1 120,00	1 098,00	599,00	499,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1 267,00	180,00	1 087,00	1 418,00	652,00	766,00	755,00	356,00	399,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	502,00	103,00	399,00	720,00	439,00	281,00	465,00	269,00	196,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 010,00	374,00	636,00	752,00	363,00	389,00	425,00	289,00	136,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	261,00	102,00	159,00	702,00	421,00	281,00	416,00	268,00	148,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	212,00	86,00	126,00	565,00	345,00	220,00	344,00	226,00	118,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	491,00	97,00	394,00	576,00	228,00	348,00	634,00	352,00	282,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	495,00	66,00	429,00	451,00	138,00	313,00	358,00	129,00	229,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	510,00	40,00	470,00	211,00	62,00	149,00	154,00	44,00	110,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	2 482,00	694,00	1 788,00	3 064,00	1 454,00	1 610,00	1 805,00	964,00	841,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	80,00	24,00	56,00	120,00	45,00	75,00	108,00	65,00	43,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 494,00	532,00	962,00	2 119,00	1 100,00	1 019,00	954,00	537,00	417,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	137,00	21,00	116,00	299,00	143,00	156,00	168,00	94,00	74,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	7,00			7,00			12,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			2,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	2,00			1,00			3,00		
	Total général des participants		2 880,00			3 166,00			1 909,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2017			2016			2015	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	319,00	110,00	209,00	135,00	37,00	98,00	61,00	31,00	30,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	44,00	6,00	38,00	9,00	0,00	9,00	11,00	7,00	4,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 212,00	749,00	463,00	537,00	79,00	458,00	46,00	9,00	37,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	383,00	119,00	264,00	514,00	77,00	437,00	46,00	9,00	37,00

13,00 119,0 9,00 20,0 2,00 20,0 1,00 2,0 20,00 22,0
2,00 20,0 1,00 2,0
1,00 2,0
20.00 22.0
11,00 80,0
22,00 78,0
41,00 125,0
0,00 0,0
5,00 16,0
16,00 19,0
1,00 6,0
-

ID	Indicateur	Catégorie de région		2014	
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		í
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00	The second second	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	,	i -
	Total général des participants		0,00		1

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Va	Valeur cible (2023)		Valeur cumulée			T	aux de réalisa	tion	2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	nombre	6 589,00	3 953,00	2 636,00	9 435,00	3 536,00	5 899,00	1,43	0,89	2,24	850,00	149,00	701,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	nombre de participants	5 573,00	3 343,00	2 230,00	9 024,00	3 396,00	5 628,00	1,62	1,02	2,52	850,00	149,00	701,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	participant	1 016,00	610,00	406,00	299,00	66,00	233,00	0,29	0,11	0,57	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020		2019				2018			2017		2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	2 264,00	464,00	1 800,00	1 293,00	536,00	757,00	1 896,00	992,00	904,00	2 069,00	1 163,00	906,00	824,00	179,00	645,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	2 264,00	464,00	1 800,00	1 181,00	462,00	719,00	1 870,00	989,00	881,00	1 948,00	1 117,00	831,00	804,00	175,00	629,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,00	3,00	23,00	121,00	46,00	75,00	20,00	4,00	16,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	239,00	53,00	186,00	0,00	0,00	0,00		
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	107,00	40,00	67,00	0,00	0,00	0,00		
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	132,00	13,00	119,00	0,00	0,00	0,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un
d'investissement	enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières
	d'éducation et de formation

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5/10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles				, ,		ulée				20	21
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					670,00	450,00	220,00				37,00	5,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					41 992 .00	24 621,0 0	17 371,0 0				4 984,00	3 994,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					3 121, 00	1 732,00	1 389,00				131,00	58,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					990,00	430,00	560,00				32,00	5,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						20 127 ,00	12 099,0 0	8 028,00				1 121,00	810,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					3 827, 00	1 804,00	2 023,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	développées					1,00	0,00	1,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					185,00	114,00	71,00				0,00	0,00

ID		Catégorie d région	le	2020	20	19	20	18	20	17	201	16	201	.5
		region	Homi	nes Femme	Hommes	Femmes								
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	10	,00 4,00	101,00	51,00	134,00	60,00	73,00	41,00	71,00	37,00	24,00	22,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 038	,00 1 316,00	4 392,00	2 951,00	3 704,00	2 548,00	3 593,00	2 722,00	3 437,00	2 452,00	2 328,00	1 331,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	72	,00 68,00	177,00	125,00	423,00	304,00	675,00	525,00	201,00	255,00	53,00	54,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	14	,00 4,00	126,00	147,00	101,00	73,00	94,00	254,00	53,00	69,00	10,00	8,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	962	,00 553,00	2 554,00	1 613,00	2 196,00	1 518,00	1 986,00	1 428,00	1 873,00	1 270,00	1 334,00	805,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	45	,00 10,00	409,00	629,00	213,00	216,00	1 037,00	1 056,00	52,00	67,00	48,00	45,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	(,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	(,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	9	,00 0,00	61,00	18,00	28,00	21,00	12,00	22,00	3,00	2,00	1,00	8,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	14
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	145,00	57,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	73,00	31,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un
d'investissement	enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières
	d'éducation et de formation

ID	Indicateur			Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)		Taux de réalisation						2021				
		region	1 mulcateur	base pour la fixation des Cibles	reference et les valeurs cibles								Cumulé			Total annue	I	Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (nombre)		Nombre	60 398 ,00			0,70			41 992 ,00	24 621,0 0	17 371,0 0	8 978, 00	4 984,00	3 994,00	
	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	18 249 ,00			0,09			1 642, 00	1 024,00	618,00	0,00	0,00	0,00	
	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	42 149 ,00			0,56			23 697 ,00	14 050,0 0	9 647,00	39,00	35,00	4,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020				2019									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes				
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	33 014,00	19 637,00	13 377,00	3 354,00	2 038,00	1 316,00		29 660,00	17 599,00	12 061,00	7 343,00	4 392,00	2 951,00				
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	1 642,00	1 024,00	618,00	83,00	62,00	21,00		1 559,00	962,00	597,00	964,00	561,00	403,00				
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	23 658,00	14 015,00	9 643,00	297,00	201,00	96,00		23 361,00	13 814,00	9 547,00	3 919,00	2 306,00	1 613,00				

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017			
				Cumulé			Total annue	l	Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	22 317,00	13 207,00	9 110,00	6 252,00	3 704,00	2 548,00		16 065,00	9 503,00	6 562,00	6 315,00	3 593,00	2 722,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	595,00	401,00	194,00	115,00	71,00	44,00		480,00	330,00	150,00	175,00	132,00	43,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	19 442,00	11 508,00	7 934,00	5 381,00	3 186,00	2 195,00		14 061,00	8 322,00	5 739,00	5 868,00	3 304,00	2 564,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	9 750,00	5 910,00	3 840,00	5 889,00	3 437,00	2 452,00		3 861,00	2 473,00	1 388,00	3 659,00	2 328,00	1 331,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	305,00	198,00	107,00	211,00	133,00	78,00		94,00	65,00	29,00	86,00	59,00	27,00	
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	8 193,00	5 018,00	3 175,00	4 465,00	2 635,00	1 830,00		3 728,00	2 383,00	1 345,00	3 534,00	2 244,00	1 290,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS15	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	202,00	145,00	57,00	202,00	145,00	57,00	
RSS43	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions curatives de décrochage scolaire	Plus développées	8,00	6,00	2,00	8,00	6,00	2,00	1
RSS44	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation à des actions préventives de décrochage scolaire	Plus développées	194,00	139,00	55,00	194,00	139,00	55,00	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un
d'investissement	enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières
	d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 5 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	e V	aleur cible ((2023)	V	aleur cumul	ée	Ta	ux de réalis	ation		2021	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				665,00	416,00	249,00				56,00	41,00	15,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				244,00	150,00	94,00				21,00	14,00	7,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				49 076,0 0	28 662,0 0	20 414,0 0				1 368,0 0	944,00	424,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				4 564,00	2 669,00	1 895,00				116,00	97,00	19,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				751,00	399,00	352,00				2,00	2,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				50 153,0 0	29 293,0 0	20 860,0 0				1 426,0 0	987,00	439,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				9,00	2,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				41 035,0 0	24 376,0 0	16 659,0 0				1 204,0 0	799,00	405,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				5 075,00	2 478,00	2 597,00				64,00	47,00	17,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				578,00	231,00	347,00				2,00	1,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				21 510,0 0	12 954,0 0	8 556,00				667,00	488,00	179,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 530,00	1 010,00	520,00				44,00	28,00	16,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				4 811,00	2 907,00	1 904,00				174,00	154,00	20,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				838,00	584,00	254,00				55,00	45,00	10,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 836,00	966,00	870,00				13,00	7,00	6,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				264,00						15,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				7,00						0,00		1
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				82,00						5,00		
	Total général des participants					50 492,0 0						1 426,0 0		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020	1		2019			2018	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	116,00	85,00	31,00	297,00	170,00	127,00	167,00	105,00	62,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	64,00	42,00	22,00	94,00	50,00	44,00	54,00	37,00	17,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	10 001,00	5 692,00	4 309,00	5 718,00	3 471,00	2 247,00	7 944,00	4 658,00	3 286,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	268,00	198,00	70,00	459,00	288,00	171,00	501,00	314,00	187,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	8,00	4,00	4,00	257,00	122,00	135,00	262,00	143,00	119,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	10 125,00	5 781,00	4 344,00	6 195,00	3 733,00	2 462,00	8 280,00	4 847,00	3 433,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	9 720,00	5 496,00	4 224,00	5 250,00	3 274,00	1 976,00	6 908,00	4 097,00	2 811,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	69,00	33,00	36,00	684,00	287,00	397,00	832,00	442,00	390,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	9,00	5,00	4,00	96,00	28,00	68,00	60,00	25,00	35,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 963,00	1 238,00	725,00	2 789,00	1 852,00	937,00	3 963,00	2 375,00	1 588,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	51,00	35,00	16,00	203,00	132,00	71,00	291,00	197,00	94,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	389,00	282,00	107,00	360,00	238,00	122,00	788,00	460,00	328,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	85,00	62,00	23,00	139,00	98,00	41,00	169,00	120,00	49,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	149,00	93,00	56,00	374,00	176,00	198,00	529,00	262,00	267,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	29,00			5,00			61,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			2,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	8,00			2,00			28,00		
	Total général des participants		10 125,00			6 272,00			8 373,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2017			2016			2015	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	9,00	5,00	4,00	10,00	4,00	6,00	9,00	5,00	4,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	4,00	2,00	2,00	3,00	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	8 548,00	5 102,00	3 446,00	7 093,00	3 855,00	3 238,00	7 127,00	4 098,00	3 029,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	731,00	500,00	231,00	1 947,00	1 033,00	914,00	461,00	193,00	268,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	184,00	107,00	77,00	37,00	20,00	17,00	1,00	1,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	8 612,00	5 137,00	3 475,00	7 111,00	3 867,00	3 244,00	7 127,00	4 098,00	3 029,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	4,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	6 686,00	4 066,00	2 620,00	4 409,00	2 589,00	1 820,00	5 780,00	3 364,00	2 416,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 387,00	783,00	604,00	909,00	329,00	580,00	1 089,00	540,00	549,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	330,00	134,00	196,00	74,00	33,00	41,00	7,00	5,00	2,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 079,00	2 459,00	1 620,00	3 569,00	2 008,00	1 561,00	3 770,00	2 072,00	1 698,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	473,00	325,00	148,00	207,00	141,00	66,00	164,00	102,00	62,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	709,00	390,00	319,00	1 903,00	1 024,00	879,00	323,00	226,00	97,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	171,00	99,00	72,00	74,00	45,00	29,00	116,00	88,00	28,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	378,00	214,00	164,00	167,00	92,00	75,00	212,00	113,00	99,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	43,00			53,00			48,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	2,00			2,00			1,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	9,00			12,00			17,00		
	Total général des participants		8 741,00			7 140,00			7 137,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2014	
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1,00	1,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1,00	1,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 277,00	842,00	435,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	81,00	46,00	35,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 277,00	843,00	434,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 078,00	691,00	387,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	41,00	17,00	24,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	710,00	462,00	248,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	97,00	50,00	47,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	165,00	133,00	32,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	29,00	27,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	14,00	9,00	5,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	10,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	1,00		
	Total général des participants		1 278,00	,	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un
d'investissement	enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières
	d'éducation et de formation

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	V	aleur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisat	ion		2021	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	nombre	73 758,00			50 492,00	29 477,00	21 015,00	0,68			1 426,00	987,00	439,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018			2017			2016	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	10 125,00	5 781,00	4 344,00	6 272,00	3 763,00	2 509,00	8 373,00	4 906,00	3 467,00	8 741,00	5 214,00	3 527,00	7 140,00	3 879,00	3 261,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	7 137,00	4 104,00	3 033,00	1 278,00	843,00	435,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5/10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région			communs fixation des				Valeur cib	le (2023)	v	aleur cun	ıulée	Tai	ıx de réali	isation	200	21
		ue region	valeurs cib	e pour ia i		valeurs	erence et	ics										
								Tot	al Homm	es Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus									823,00	560,00	263,00				36,00	8,00
		développées																
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus									4 960,	2 357,00	2 603,00				95,00	57,00
		développées									00							
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus									14 036	7 112,00	6 924,00				60,00	112,00
		développées									,00							
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus									5 505,	2 657,00	2 848,00				70,00	30,00
		développées									00							
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une										14 565	6 727,00	7 838,00				152,00	152,00
	formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme	développées									,00							
	de leur participation																	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur	Plus									15 331	7 724,00	7 607,00				0,00	0,00
	participation	développées									,00							
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur	Plus									0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	participation	développées																
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin	Plus									515,00	338,00	177,00				0,00	0,00
		développées																لـــــــــــا
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de	Plus									5 973,	3 041,00	2 932,00				0,00	0,00
	leur participation	développées									00							ا ا

ID		Catégorie région	de	202	20	20	19	20	18	20	17	20	16	201	.5
]	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées		44,00	14,00	41,00	25,00	48,00	29,00	137,00	14,00	59,00	5,00	192,00	168,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées		145,00	98,00	161,00	216,00	641,00	624,00	705,00	866,00	338,00	381,00	183,00	261,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées		404,00	168,00	809,00	724,00	2 685,00	2 322,00	2 255,00	2 230,00	828,00	1 315,00	61,00	53,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées		164,00	105,00	270,00	279,00	690,00	845,00	858,00	945,00	429,00	486,00	103,00	84,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées		239,00	239,00	777,00	826,00	2 327,00	2 470,00	2 219,00	2 568,00	728,00	1 219,00	228,00	262,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées		281,00	173,00	971,00	866,00	1 678,00	1 630,00	2 995,00	3 023,00	1 357,00	1 566,00	369,00	250,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées		180,00	11,00	31,00	32,00	29,00	40,00	61,00	51,00	37,00	38,00	0,00	4,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées		92,00	58,00	370,00	312,00	744,00	723,00	1 449,00	1 061,00	309,00	698,00	72,00	53,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	14
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	3,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	89,00	100,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	10,00	0,00
	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	73,00	74,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	57,00	102,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	73,00	99,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	1,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	5,00	27,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

ID	Indicateur	Catégorie de	Unité de mesure de			Va	aleur cible (2	(023)	Т	aux de réali	sation				2021			
		région	l'indicateur	base pour la fixation des cibles	référence et les valeurs cibles													
													Cumulé			Total annue		Qualitative
						Total		Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes		
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				3 862, 00	2 215,00	1 647,00	20,00	11,00	9,00	i .
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre							259,00	123,00	136,00	6,00	2,00	4,00	1
RSS47	participants sous main de justiice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				11 455 ,00	5 689,00	5 766,00	113,00	28,00	85,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				2 948, 00	1 611,00	1 337,00	109,00	77,00	32,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				191,00	109,00	82,00	27,00	13,00	14,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (participants)		Nombre	0,00	0,00	0,00				4 356, 00	2 089,00	2 267,00	129,00	86,00	43,00	1
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				2 344, 00	1 259,00	1 085,00	35,00	23,00	12,00	1
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				161,00	83,00	78,00	8,00	5,00	3,00	1
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participants)		Nombre	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	Nombre (participant)		Nombre	0,00	0,00	0,00				4 382, 00	2 085,00	2 297,00	81,00	58,00	23,00	1
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	7 250, 00			1,89			13 736 ,00	6 812,00	6 924,00	172,00	60,00	112,00	1
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	13 695 ,00			0,40			5 510, 00	2 657,00	2 853,00	100,00	70,00	30,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	Nombre (Participants)		Nombre	12 487 .00			0,40			4 980, 00	2 322,00	2 658,00	172,00	60,00	112,00	1

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020							2019			
				Cumulé			Total annue		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	3 842,00	2 204,00	1 638,00	85,00	43,00	42,00		3 757,00	2 161,00	1 596,00	422,00	272,00	150,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	253,00	121,00	132,00	15,00	11,00	4,00		238,00	110,00	128,00	9,00	3,00	6,00	
RSS47	participants sous main de justiice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	11 342,00	5 661,00	5 681,00	166,00	76,00	90,00		11 176,00	5 585,00	5 591,00	1 308,00	700,00	608,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 839,00	1 534,00	1 305,00	161,00	111,00	50,00		2 678,00	1 423,00	1 255,00	190,00	115,00	75,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	164,00	96,00	68,00	16,00	10,00	6,00		148,00	86,00	62,00	22,00	8,00	14,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 227,00	2 003,00	2 224,00	189,00	120,00	69,00		4 038,00	1 883,00	2 155,00	309,00	145,00	164,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2 309,00	1 236,00	1 073,00	110,00	67,00	43,00		2 199,00	1 169,00	1 030,00	175,00	98,00	77,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	153,00	78,00	75,00	24,00	12,00	12,00		129,00	66,00	63,00	16,00	6,00	10,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	4 301,00	2 027,00	2 274,00	210,00	139,00	71,00		4 091,00	1 888,00	2 203,00	438,00	224,00	214,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	13 564,00	6 752,00	6 812,00	272,00	104,00	168,00		13 292,00	6 648,00	6 644,00	1 533,00	809,00	724,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	5 410,00	2 587,00	2 823,00	269,00	164,00	105,00		5 141,00	2 423,00	2 718,00	549,00	270,00	279,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 808,00	2 262,00	2 546,00	243,00	145,00	98,00		4 565,00	2 117,00	2 448,00	377,00	161,00	216,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	3 335,00	1 889,00	1 446,00	1 359,00	852,00	507,00		1 976,00	1 037,00	939,00	1 394,00	788,00	606,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	229,00	107,00	122,00	53,00	19,00	34,00		176,00	88,00	88,00	119,00	55,00	64,00	
RSS47	participants sous main de justiice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	9 868,00	4 885,00	4 983,00	4 380,00	2 348,00	2 032,00		5 488,00	2 537,00	2 951,00	3 942,00	1 983,00	1 959,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	1
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2 488,00	1 308,00	1 180,00	835,00	468,00	367,00		1 653,00	840,00	813,00	867,00	469,00	398,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	126,00	78,00	48,00	36,00	27,00	9,00		90,00	51,00	39,00	46,00	24,00	22,00	i
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	i .
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3 729,00	1 738,00	1 991,00	1 169,00	608,00	561,00		2 560,00	1 130,00	1 430,00	1 458,00	659,00	799,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	2 024,00	1 071,00	953,00	677,00	350,00	327,00		1 347,00	721,00	626,00	797,00	440,00	357,00	i
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	113,00	60,00	53,00	26,00	13,00	13,00		87,00	47,00	40,00	57,00	30,00	27,00	i .
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	3 653,00	1 664,00	1 989,00	1 302,00	592,00	710,00		2 351,00	1 072,00	1 279,00	1 557,00	734,00	823,00	1
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	11 759,00	5 839,00	5 920,00	5 007,00	2 685,00	2 322,00		6 752,00	3 154,00	3 598,00	4 485,00	2 255,00	2 230,00	i .
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	4 592,00	2 153,00	2 439,00	1 535,00	690,00	845,00		3 057,00	1 463,00	1 594,00	1 808,00	858,00	950,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	4 188,00	1 956,00	2 232,00	1 265,00	641,00	624,00		2 923,00	1 315,00	1 608,00	1 571,00	705,00	866,00	i .

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	582,00	249,00	333,00	563,00	236,00	327,00		19,00	13,00	6,00	17,00	11,00	6,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	57,00	33,00	24,00	48,00	24,00	24,00		9,00	9,00	0,00	1,00	1,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justiice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 546,00	554,00	992,00	1 436,00	492,00	944,00		110,00	62,00	48,00	100,00	52,00	48,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	786,00	371,00	415,00	306,00	149,00	157,00		480,00	222,00	258,00	320,00	144,00	176,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	44,00	27,00	17,00	29,00	18,00	11,00		15,00	9,00	6,00	8,00	4,00	4,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1 102,00	471,00	631,00	501,00	216,00	285,00		601,00	255,00	346,00	412,00	166,00	246,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	550,00	281,00	269,00	285,00	152,00	133,00		265,00	129,00	136,00	138,00	65,00	73,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	30,00	17,00	13,00	18,00	7,00	11,00		12,00	10,00	2,00	3,00	2,00	1,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	794,00	338,00	456,00	474,00	172,00	302,00		320,00	166,00	154,00	174,00	93,00	81,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	2 267,00	899,00	1 368,00	2 143,00	828,00	1 315,00		124,00	71,00	53,00	114,00	61,00	53,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	1 249,00	605,00	644,00	915,00	429,00	486,00		334,00	176,00	158,00	187,00	103,00	84,00	
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	1 352,00	610,00	742,00	719,00	338,00	381,00		633,00	272,00	361,00	444,00	183,00	261,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS45	participants de moins de 25 ans obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	
RSS46	participants de moins de 25 ans en situation de handicap	Plus développées	8,00	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	
RSS47	participants sous main de justiice obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS48	participants de niveau infra IV obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	
RSS49	participants de moins de 25 ans suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	160,00	78,00	82,00	160,00	78,00	82,00	
RSS50	participants en situation de handicap suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	7,00	5,00	2,00	7,00	5,00	2,00	
RSS51	participants sous main de justice suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS52	participants de niveau infra IV suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	189,00	89,00	100,00	189,00	89,00	100,00	
RSS53	participants de moins de 25 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	127,00	64,00	63,00	127,00	64,00	63,00	
RSS54	participants en situation de handicap exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	9,00	8,00	1,00	9,00	8,00	1,00	
RSS55	participants sous main de justice exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSS56	participants de niveau infra IV exerçant un emploi, y compris à titre indépendant au terme de leur formation	Plus développées	146,00	73,00	73,00	146,00	73,00	73,00	
CR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	
CR04	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	147,00	73,00	74,00	147,00	73,00	74,00	· ·
CR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	189,00	89,00	100,00	189,00	89,00	100,00	

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

$Tableau\ 4A: Indicateurs\ de\ r\'ealisation\ communs\ pour\ le\ FSE,\ le\ FSE\ REACT-EU,\ l'IEJ\ et\ l'IEJ\ REACT-EU\ -\ 5\ /\ 10iii$

ID	Indicateur	Catégorie de région				V	aleur cumul	ée		ux de réalis			2021	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				39 595,0 0	19 529,0 0	20 066,0 0				677,00	439,00	238,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				8 883,00	4 345,00	4 538,00				328,00	216,00	112,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				4 277,00	2 898,00	1 379,00				281,00	153,00	128,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				3 358,00	2 323,00	1 035,00				118,00	73,00	45,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				705,00	358,00	347,00				123,00	48,00	75,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				20 360,0 0	11 345,0 0	9 015,00				493,00	325,00	168,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 176,00	633,00	543,00				52,00	35,00	17,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 109,00	600,00	509,00				36,00	29,00	7,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				6 611,00	3 578,00	3 033,00				406,00	246,00	160,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				19 165,0 0	10 208,0 0	8 957,00				434,00	271,00	163,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				6 487,00	3 330,00	3 157,00				183,00	100,00	83,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				24 226,0 0	11 008,0 0	13 218,0 0				789,00	437,00	352,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 417,00	766,00	651,00				96,00	52,00	44,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				16 127,0 0	7 303,00	8 824,00				314,00	167,00	147,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				2 498,00	1 487,00	1 011,00				112,00	91,00	21,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 423,00	781,00	642,00				13,00	8,00	5,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				123,00						19,00		i
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				24,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				31,00						4,00		
	Total général des participants					44 577,0 0						1 081,0 0		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 070,00	610,00	460,00	2 006,00	1 029,00	977,00	10 334,00	5 458,00	4 876,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	511,00	302,00	209,00	539,00	306,00	233,00	1 382,00	719,00	663,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	222,00	154,00	68,00	230,00	142,00	88,00	654,00	525,00	129,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	139,00	82,00	57,00	189,00	110,00	79,00	617,00	500,00	117,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	67,00	40,00	27,00	77,00	35,00	42,00	82,00	43,00	39,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	651,00	444,00	207,00	999,00	637,00	362,00	5 375,00	3 133,00	2 242,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	61,00	34,00	27,00	96,00	40,00	56,00	279,00	167,00	112,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	57,00	32,00	25,00	93,00	38,00	55,00	277,00	167,00	110,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	346,00	230,00	116,00	401,00	268,00	133,00	1 327,00	737,00	590,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	715,00	444,00	271,00	1 084,00	562,00	522,00	4 688,00	2 591,00	2 097,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	227,00	102,00	125,00	456,00	164,00	292,00	1 025,00	519,00	506,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	863,00	485,00	378,00	1 445,00	708,00	737,00	6 648,00	3 301,00	3 347,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	150,00	84,00	66,00	202,00	100,00	102,00	183,00	101,00	82,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	351,00	182,00	169,00	726,00	390,00	336,00	4 594,00	2 420,00	2 174,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	138,00	111,00	27,00	116,00	80,00	36,00	659,00	407,00	252,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	16,00	15,00	1,00	73,00	40,00	33,00	385,00	220,00	165,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	16,00			13,00			20,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			5,00			5,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	4,00			5,00			4,00		
	Total général des participants		1 359,00			2 313,00			11 070,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2017			2016			2015	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	14 402,00	7 050,00	7 352,00	7 484,00	3 390,00	4 094,00	2 825,00	1 213,00	1 612,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	3 329,00	1 601,00	1 728,00	1 692,00	752,00	940,00	529,00	193,00	336,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	684,00	590,00	94,00	762,00	606,00	156,00	797,00	434,00	363,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	598,00	527,00	71,00	479,00	407,00	72,00	589,00	336,00	253,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	166,00	91,00	75,00	172,00	92,00	80,00	17,00	8,00	9,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	6 988,00	3 863,00	3 125,00	2 986,00	1 583,00	1 403,00	1 553,00	759,00	794,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	361,00	188,00	173,00	237,00	136,00	101,00	84,00	33,00	51,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	353,00	183,00	170,00	214,00	118,00	96,00	76,00	33,00	43,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 398,00	1 257,00	1 141,00	1 089,00	549,00	540,00	299,00	156,00	143,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	7 087,00	3 794,00	3 293,00	2 824,00	1 418,00	1 406,00	1 240,00	628,00	612,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	1 470,00	683,00	787,00	1 979,00	1 139,00	840,00	1 145,00	623,00	522,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	8 704,00	3 873,00	4 831,00	3 929,00	1 557,00	2 372,00	1 469,00	538,00	931,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	379,00	200,00	179,00	282,00	162,00	120,00	89,00	42,00	47,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	5 385,00	2 419,00	2 966,00	3 275,00	1 272,00	2 003,00	1 278,00	407,00	871,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	1 203,00	681,00	522,00	197,00	84,00	113,00	64,00	28,00	36,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	544,00	281,00	263,00	276,00	147,00	129,00	91,00	60,00	31,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		1
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	21,00			17,00			17,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	7,00			4,00			3,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	4,00			5,00			5,00		
	Total général des participants		15 252,00		Ť	8 418,00			3 639,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2014	
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	797,00	340,00	457,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	573,00	256,00	317,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	647,00	294,00	353,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	629,00	288,00	341,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	1,00	1,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 315,00	601,00	714,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	6,00	0,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	3,00	0,00	3,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	345,00	135,00	210,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 093,00	500,00	593,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	2,00	0,00	2,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	379,00	109,00	270,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	36,00	25,00	11,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	204,00	46,00	158,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	9,00	5,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	25,00	10,00	15,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		1 445,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	V	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisa	tion	2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	Nombre	40 280,00	20 140,00	20 140,00	39 595,00	19 529,00	20 066,00	0,98	0,97	1,00	677,00	439,00	238,00
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	17 530,00	9 542,00	7 935,00				252,00	186,00	66,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titiulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	33 555,00	16 471,00	17 084,00				524,00	357,00	167,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	1 229,00	639,00	590,00				86,00	45,00	41,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	participants	0,00	0,00	0,00	79,00	74,00	5,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 070,00	610,00	460,00	2 006,00	1 029,00	977,00	10 334,00	5 458,00	4 876,00	14 402,00	7 050,00	7 352,00	7 484,00	3 390,00	4 094,00	
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	476,00	252,00	171,00	805,00	506,00	299,00	5 076,00	2 903,00	2 173,00	6 712,00	3 645,00	3 067,00	2 613,00	1 316,00	1 297,00	
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titiulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	868,00	523,00	345,00	1 597,00	888,00	709,00	9 392,00	4 989,00	4 403,00	12 983,00	6 402,00	6 581,00	5 686,00	2 366,00	3 320,00	
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	127,00	67,00	60,00	183,00	86,00	97,00	152,00	81,00	71,00	354,00	183,00	171,00	227,00	123,00	104,00	
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	1,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015		2014			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CO01	Chômeurs y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 825,00	1 213,00	1 612,00	797,00	340,00	457,00	
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	906,00	425,00	481,00	690,00	309,00	381,00	
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	1 710,00	606,00	1 104,00	795,00	340,00	455,00	
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	72,00	34,00	38,00	28,00	20,00	8,00	
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	77,00	73,00	4,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et
d'investissement	le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie,
	l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation
	ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des
	produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de
	technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6/1b

(1) ID	D	Indicateur		Catégorie de	Valeur cible	Valeur	Valeur	2021 Total	2021	2021	Observations
				mesure	région	(2023) - Total	cible (2023) - Hommes	cible (2023) - Femmes		Hommes	Femmes	
F	co		Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	820,00			1 073,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates début de conventionnement des opérations. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les entreprises soutenues a été transmise ont été comptabilisées. OS9: 994 entreprises ont bénéficié d'un soutien. Les doublons ont été contrôlés. Par ailleurs, suite aux modifications du programme opérationnel qui ont eu lieu en 2020, la cible 2023 a été revue à la hausse (820 entreprises). Le calcul d'atteinte des cibles a été actualisé en conséquence. A ce jour, les réalisations permettent d'atteindre cette cible à 120%
S	CC		Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	820,00			1 556,00			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CC	O26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	652,00			306,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de coventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées au sein de l'indicateur.
S	CC		Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	652,00			374,00			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CC	O27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	45 914 701,00			11 392 344,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Les montants valorisés dans cet indicateur sont les montants retenus par l'AG dans les CSF.
S	CC		Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans	EUR	Plus développées	45 914 701,00			44 032 780,77			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1)	ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur	Valeur	2021 Total	2021	2021	Observations
			mesure		région	(2023) - Total	cible (2023)	cible		Hommes	Femmes	
					_		- Hommes	(2023) -				
								Femmes				
		les domaines de l'innovation ou de										
		la recherche et du développement										

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020	2020	2019 Total	2019	2019	2018 Total	2018	2018
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 073,00	0,00	0,00	1 073,00	0,00	0,00	814,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 540,00	0,00	0,00	1 528,00	0,00	0,00	1 215,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	306,00	0,00	0,00	306,00	0,00	0,00	306,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	374,00	0,00	0,00	373,00	0,00	0,00	373,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets	9 566 390,25	0,00	0,00	9 566 390,25	0,00	0,00	9 000 606,55		
		dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									
S		Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets	43 755 139,70	0,00	0,00	38 013 786,38	0,00	0,00	33 994 463,00	0,00	0,00
		dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017	2017	2016 Total	2016	2016	2015	2015	2015
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	743,00	0,00	0,00	227,00	0,00	0,00	215,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 139,00	0,00	0,00	382,00	0,00	0,00	90,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	294,00	0,00	0,00	134,00	0,00	0,00	122,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	356,00	0,00	0,00	146,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans	8 285 804,33	0,00	0,00	1 221 757,77	0,00	0,00	319 525,80	0,00	0,00
		les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans	22 444 084,85	0,00	0,00	6 767 560,89	0,00	0,00	280 269,26	0,00	0,00
		les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									

(1)) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et
d'investissement	le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie,
	l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation
	ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des
	produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de
	technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	9 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 9 :AUGMENTER LE NOMBRE DE COLLABORATIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ETABLISSEMENTS DE R&D
	NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie d	e Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
		mesure	région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et	millions	Plus	12 350,00	2011	14 979,00	0,00		La valeur 2018 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base
	développement des entreprises	d'euros	développées						de la source - Ministère en charge de la recherche
									Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement
									en fonction des publications des statistiques publiques
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et	millions	Plus	5 923,00	2011	7 371,00	0,00		La valeur 2018 de l'indicateur a pu être renseignée sur la base
	développement des administrations	d'euros	développées						de la source - Ministère en charge de la recherche
									Les valeurs des autres années seront renseignées ultérieurement
									en fonction des publications des statistiques publiques

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	0,00		0,00		14 246,00		13 925,20	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	0,00		0,00		6 239,00		6 355,90	

ID		Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RS	SS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	13 657,00		13 262,00		13 075,00	
RS	SS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	6 127,10		6 210,00		6 333,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6/3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 333,00			4 332,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les entreprises soutenuesa été transmise ont été comptabilisées. Les doublons ont été contrôlés.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 333,00			8 180,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors du conventionnement.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions		Plus développées	3 110,00			4 043,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées. 3655 entreprises ont indiqué ne pas avoir bénéficié de soutien financier autres que des subventions. Les autres entreprises n'ayant pas transmis l'information à ce jour. L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions		Plus développées	3 110,00			3 781,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			4 146,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles les réalisations ont été transmises ont été comptabilisées. L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			4 371,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Toutes les réalisations n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission de la liste des entreprises soutenues. Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR		111 788 463,00			72 569 666,56			

(1) ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur	2021 Total	2021	2021	Observations
			mesure	région	(2023) - Total	(2023) -	cible (2023)		Hommes	Femmes	
						Hommes	- Femmes				
S	CO07	Investissement productif:	EUR		111 788 463,00			102 247 158,69			
		investissements privés									
		complétant un soutien public									
		aux entreprises (hors									
		subventions)									
F	CV23	Number of SMEs supported	Entreprises	Plus	2 360,00			3 309,00			Les entreprises comptabilisées sont celles soutenues dans le cadre du
		with working capital other than		développées							prêt rebond, bénéficiant d'un soutien FEDER en réponse à la crise du
		grants (financial instruments)									Covid 19. L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
		in COVID-19 response									
S	CV23	Number of SMEs supported	Entreprises	Plus	2 360,00			2 650,00			La valeur renseignée est la valeur prévisionnelle renseignée pour le prêt
		with working capital other than		développées							rebond.
		grants (financial instruments)									
		in COVID-19 response									

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020	2020	2019 Total	2019	2019	2018 Total	2018	2018
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4 332,00	0,00	0,00	1 338,00	0,00	0,00	1 132,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8 180,00	0,00	0,00	8 180,00	0,00	0,00	3 402,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	4 043,00	0,00	0,00	1 048,00	0,00	0,00	761,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	3 781,00	0,00	0,00	3 781,00	0,00	0,00	1 131,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4 146,00	0,00	0,00	1 151,00	0,00	0,00	970,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4 371,00	0,00	0,00	2 243,00	0,00	0,00	2 243,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	72 569 666,56	0,00	0,00	16 783 166,56			16 783 166,56		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	102 247 158,69	0,00	0,00	102 247 158,69			18 535 729,09		
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	2 994,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	2 650,00	0,00	0,00	0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017	2017	2016 Total	2016	2016	2015 Total	2015	2015
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 132,00	0,00	0,00	909,00	0,00	0,00	256,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	3 202,00	0,00	0,00	1 118,00	0,00	0,00	137,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre	761,00	0,00	0,00	460,00	0,00	0,00	129,00	0,00	0,00
		que des subventions									
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre	1 131,00	0,00	0,00	599,00	0,00	0,00	239,00	0,00	0,00
		que des subventions									
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	970,00	0,00	0,00	669,00	0,00	0,00	129,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 243,00	0,00	0,00	1 513,00	0,00	0,00	762,00	0,00	0,00

(1) I	D	Indicateur	2017 Total	2017	2017	2016 Total	2016	2016	2015 Total	2015	2015
					Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	C	CO07	O07 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux				3 421 226,51			1 292 885,70		
			entreprises (hors subventions)									,
S	C	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	18 535 729,09			6 156 432,00			856 223,64		
			entreprises (hors subventions)									,
F	C	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial	0,00			0,00			0,00		
			instruments) in COVID-19 response									,
S	C	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial	0,00			0,00			0,00		
			instruments) in COVID-19 response									

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
F	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00		
S	CV23	Number of SMEs supported with working capital other than grants (financial instruments) in COVID-19 response	0,00		

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
d'investissement	
Objectif spécifique	10 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 10 : RENFORCER LES CAPACITES PRODUCTIVES DES PME FRANCILIENNES NOTAMMENT DANS LES DOMAINES
	DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur cible	2021	2021	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023	Total	Qualitative	
RSS19	Nombre d'entreprises de 0	nombre		Plus		379 47	4,00	2013		410 789,00	0,00		Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS
	à 49 salariés			développées									"Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour en 2021.
RSS20	Nombre d'entreprises de	nombre		Plus		11 21	2,00	2013		11 212,00	0,00		Les valeurs sont renseignées sur la base de la source URSSAF-ACOSS
	50 à 249 salariés			développées									"Dénombrement annuel des établissements employeurs" mis à jour en 2021.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	393 467,00		400 887,00		395 076,00		389 223,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	11 824,00		12 578,00		12 383,00		12 145,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	386 511,00		383 478,00		380 164,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	11 794,00		11 511,00		11 298,00	

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information,
d'investissement	de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7/2c

(1) I	D	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2021 Total	2021	2021	Observations
				mesure	région	(2023) - Total	(2023) -	(2023) -		Hommes	Femmes	
							Hommes	Femmes				
F	C		Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)		Plus développées	11 200 000,00			18 000 000,00			Un avenant a été réalisé afin de pouvoir d'équiper l'ensemble des lycées franciliens en équipement numérique, l'enveloppe FEDER a donc été augmentée. Avec près de 500 établissements, la cible a été atteinte rapidement.
S	С		Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)		Plus développées	11 200 000,00			11 200 000,00			L'envergure initiale du projet visait la fourniture de tablette pour les lycées franciliens sur la base du volontariat, l'enveloppe avaient été établie sur cette hypothèse.
F	R		Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 272,00			3 290,00			Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	R		Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	4 272,00			13 415,00			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Les valeurs prises en compte annuellement dépendent de l'année de programmation et de l'année de démarrage de l'opération.

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020	2020	2019	2019	2019	2018	2018	2018
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	11 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	3 290,00	0,00	0,00	3 290,00	0,00	0,00	3 288,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	13 399,00	0,00	0,00	13 379,00	0,00	0,00	13 376,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		public cost)									
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		public cost)									
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	716,00	0,00	0,00	201,00	0,00	0,00	75,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	987,00	0,00	0,00	317,00	0,00	0,00	37,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00
S	CV4	Value of IT equipment and software/licences financed in COVID-19 response (total public cost)	0,00	0,00	0,00
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information,
d'investissement	de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	11 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 11 : RENFORCER L'USAGE DE NOUVEAUX OUTILS ET CONTENUS NUMERIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur	2021	2021	Observations
		mesure	région	référence	référence	cible	Total	Qualitative	
						2023			
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et	nombre	Plus	252,00	2014	953,00	965,00		Valeurs actualisées sur le base du rapport IPR sur les tiers-lieux
	d'établissements scolaires du second degré aménagés		développées						publié en 2021. Il s'agit d'une cartographie interactive des tiers
	et dotés d'outils numériques de partage de								lieux franciliens. Elle est disponible sur le site de l'Institut Paris
	l'information								Région.

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et	620,00		620,00		620,00		620,00	
	dotés d'outils numériques de partage de l'information								

ID	Indicateur	2016	2016	2015	2015	2014	2014
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	252,00		252,00		252,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4a

(1	1) I	D	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2021	2021	2021	Observations
				mesure	région	(2023) - Total	(2023) -	(2023) -	Total	Hommes	Femmes	
							Hommes	Femmes				
F	C	CO30	Énergies renouvelables: Capacités	MW	Plus	96,00			4,19			Les réalisations ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction
			supplémentaires de production		développées							des dates de début de conventionnement. Seules les opérations pour
			d'énergies renouvelables									lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été
												comptabilisées.
S	C	CO30	Énergies renouvelables: Capacités	MW	Plus	96,00			112,56			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets
			supplémentaires de production		développées							lors de leur conventionnement.
			d'énergies renouvelables									
F	C		Réduction des émissions de gaz à effet		Plus	23 328,00			6 635,72			Les réalisations ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction
			de serre: Diminution annuelle estimée	de CO2eq	développées							des dates de début de conventionnement. Seules les opérations pour
			des émissions de gaz à effet de serre									lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été
												comptabilisées.
S	C	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet	Tonnes	Plus	23 328,00			44 244,19			Les valeurs prévisionnelles sont définies par les porteurs de projets
			de serre: Diminution annuelle estimée	de CO2eq	développées							lors de leur conventionnement. Certaines valeurs paraissent
			des émissions de gaz à effet de serre									néanmoins aberrantes et feront l'objet d'un contrôle approfondi.

(1)	ID	Indicateur	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2018	2018	2018
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,19	0,00	0,00	4,19	0,00	0,00	1,48	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	112,56	0,00	0,00	112,56	0,00	0,00	86,45	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	6 635,72	0,00	0,00	6 635,72	0,00	0,00	1 235,72	0,00	0,00
		de gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	44 244,19	0,00	0,00	44 244,19	0,00	0,00	1 213,19	0,00	0,00
		de gaz à effet de serre									

(1)	ID	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	1,08	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	86,05	0,00	0,00	85,23	0,00	0,00	0,23	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de	1 156,72	0,00	0,00	61,72	0,00	0,00	61,72	0,00	0,00
		gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de	1 134,19	0,00	0,00	39,19	0,00	0,00	7,19	0,00	0,00
		gaz à effet de serre									

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire 8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone							
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables						
Objectif spécifique	12 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 12 : ACCROITRE LA PART DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)						

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de	Valeur	de	Année	de	Valeur	2021	2021	Observations
		mesure		région	référence		référence	:	cible 2023	Total	Qualitative	
RSS	22 Part des énergies renouvelables et de récupération	pourcentag	ge .	Plus	5,40		2009		6,16	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la
	produites dans la consommation finale brute			développées								source ROSE - Energif. Seules les données jusqu'en 2015
	d'énergie en Ile de France											et 2017 sont disponibles.

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute	0,00		0,00		0,00		8,20	
	d'énergie en Ile de France								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	8,20		8,20		5,40	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans
d'investissement	les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 4c

(1)	ID	Indicateur	mesure	Catégorie de région	cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré		Plus développées	5 582,00			2 632,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré		Plus développées	5 582,00			5 696,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	CO2eq	Plus développées	237,00			345,36			Cet indicateur ne concerne que l'OS14. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre		Plus développées	237,00			139 539,60			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement. Certaines valeurs paraissent néanmoins aberrantes et feront l'objet d'un contrôle approfondi.
F		Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics		Plus développées	2,80			1,20			Cet indicateur ne concerne que l'OS14. Les réalisations en cours ont été valorisées au sein de l'indicateur en fonction des dates de début de conventionnement des opérations. Seules les opérations pour lesquelles une pièce listant les réalisations a été transmise ont été comptabilisées.
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics		Plus développées	2,80			1,20			Valeur prévisionnelle définie par les porteurs de projets lors de leur conventionnement.

(1)	ID	Indicateur	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2018	2018	2018
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation	2 632,00	0,00	0,00	2 632,00	0,00	0,00	2 457,00	0,00	0,00
		énergétique s'est amélioré									
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation	5 616,00	0,00	0,00	5 345,00	0,00	0,00	4 391,00	0,00	0,00
		énergétique s'est amélioré									
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	345,34			345,34			345,34	0,00	0,00
		de gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	139 539,60			139 539,60			139 429,60	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2018	2018	2018
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
		de gaz à effet de serre									
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20			1,20			1,20	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	5,20			5,20			5,20	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2015	2015	2015
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	2 097,00	0,00	0,00	1 763,00	0,00	0,00	1 284,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré		0,00	0,00	1 760,00	0,00	0,00	1 284,00	0,00	0,00
F		Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre		0,00	0,00	345,34	0,00	0,00	345,34	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 439,77	0,00	0,00	1 285,47	0,00	0,00	288,14	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	1,20	0,00	0,00	1,20	0,00	0,00	1,20	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	5,20	0,00	0,00	5,20	0,00	0,00	4,80	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
F	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
S	RES32	Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans
d'investissement	les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	13 - OBJECTIF SPECIFIQUE 13 : DIMINUER LA PRECARITE ENERGETIQUE A TRAVERS LA RENOVATION DU BATI RESIDENTIEL

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible 2023	2021	2021	Observations
		mesure	région	référence	référence		Total	Qualitative	
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Kwh	Plus développées	15 735 000 000,00	2012	14 413 000 000,00	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif de 2018. Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des statistiques publiques portant sur cette information.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	0,00		0,00		78 341 420 000,00		90 171 400 000,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France			87 613 600,00		15 735 000 000,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans
d'investissement	les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	14 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 14 : DEVELOPPER DES DEMARCHES « PILOTES » POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DU BATI
	RESIDENTIEL ET DES BATIMENTS PUBLICS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
		mesure	région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
RSS24	Consommation énergétique du	Gwh	Plus	89 348,00	2013	89 320,00	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif
	bâti résidentiel en Ile de France		développées						de 2018. Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des
									statistiques publiques portant sur cette information.
RSS25	Consommation énergétique du	Gwh	Plus	60 435,00	2013	60 418,00	0,00		La valeur de l'indicateur est renseignée sur la base de la source ROSE – Energif
	bâti tertiaire en Ile de France		développées						de 2018. Cette valeur sera actualisée en fonction des dates de publication des
									statistiques publiques portant sur cette information.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	0,00		0,00		78 341,42		90 171,40	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	0,00		0,00		57 990,71		45 039,21	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France			87 613,00		89 348,00	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France			44 836,10	·	60 435,00	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B: Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 9/8ii

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles		Valeur cible (2023)			V	aleur cumu	ılée	Ta	ux de réalis	ation	20	21
		valeurs cibles	valeurs cibles	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	T-4-1	Hommes	Femmes	Hommes	E
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	2 488,	1 244,00		97.00	87.00	10,00	0.04	0.07	0.01	1.00	6.00
CKOI	participants chomedis qui survent i intervention soutende par i 123 jusqu'a son terme		Nombie	00	1 244,00	1 244,00	77,00	07,00	10,00	0,04	0,07	0,01	1,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un		Nombre	544,00	272,00	272,00	340,00	234,00	106,00	0,63	0,86	0,39	0,00	1,00
	apprentissage ou un stage au terme de leur participation											·		
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une		Nombre	418,00	209,00	209,00	608,00	364,00	244,00	1,45	1,74	1,17	0,00	1,00
	qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation													
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son		Nombre	138,00	69,00	69,00	12,00	8,00	4,00	0,09	0,12	0,06	1,00	4,00
	terme													\leftarrow
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de		Nombre	125,00	63,00	62,00	139,00	89,00	50,00	1,11	1,41	0,81	0,00	1,00
CR06	formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui		Nombre	84.00	42.00	42.00	277.00	162,00	115,00	3.30	3.86	2.74	0.00	1 00
CKUO	obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur		Nombre	84,00	42,00	42,00	2//,00	102,00	113,00	3,30	3,00	2,74	0,00	1,00
	participation													i l
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par		Nombre	1 653.	827.00	826.00	74.00	51.00	23.00	0.04	0.06	0.03	47.00	22.00
Cito	l'IEJ jusqu'à son terme		110111010	00	027,00	020,00	, ,,,,,	21,00	25,00	0,01	0,00	0,05	.,,,,,	1 22,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui recoivent une offre d'emploi, un		Nombre	1 505,	753,00	752,00	491,00	258,00	233,00	0,33	0,34	0,31	33,00	13,00
	complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation			00	,	,	. ,	,	,	.,	.,-	.,.	,	',
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une		Nombre	1 011,	506,00	505,00	625,00	332,00	293,00	0,62	0,66	0,58	34,00	11,00
	formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au			00										i l
	terme de leur participation													
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une		Nombre	363,00	182,00	181,00	769,00	408,00	361,00	2,12	2,24	1,99	0,00	0,00
	qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation													
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		Nombre	479,00	240,00	239,00	837,00	504,00	333,00	1,75	2,10	1,39	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		Nombre	68,00	34,00	34,00	5,00	3,00	2,00	0,07	0,09	0,06	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						303,00	160,00	143,00				9,00	7,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						389,00	220,00	169,00				29,00	10,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						595,00	328,00	267,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						375,00	219,00	156,00				5,00	2,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une						1 221,	663,00	558,00				30,00	17,00
	formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						00							i l
CR06	participants exercant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur						329,00	196,00	133,00				0.00	0.00
CKU6	participants exerçant un emploi, y compris a titre independant, six mois après la fin de leur participation						329,00	190,00	133,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur						0.00	0.00	0.00				0.00	0.00
CRO	participants jourssant d'une memeure situation sur le maiche du travair six mois après la mi de leur						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la						0.00	0,00	0.00				0.00	0.00
CIGO	fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	leur participation						.,	.,,,,	.,,,,				.,	.,

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles			2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	67,00	4,00	12,00	0,00	0,00	0,00
	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00	60,00	69,00	45,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs	202	20	20	19	20	18	20	017	20	16	20)15
		cibles												
			Hommes	Femmes										
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui		0,00	0,00	0,00	1,00	29,00	15,00	196,00	101,00	138,00	126,00	1,00	0,00
	travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation													
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	1,00	0,00	0,00	
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,00	20,00	31,00	29,00	0,00	0,00
	apprentissage ou un stage au terme de leur participation													
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	75,00	48,00	87,00	65,00	0,00	0,00
	qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation													
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	jusqu'à son terme													
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132,00	141,00	93,00	79,00	0,00	0,00
	de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation													
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,00	172,00	127,00	110,00	0,00	0,00
	obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation													
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	14,00	205,00	172,00	200,00	175,00	0,00	0,00
	apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation													
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	8,00	297,00	192,00	196,00	133,00	0,00	
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	2,00	0,00	
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,00	74,00	70,00	62,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	10,00	119,00	104,00	53,00	45,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,00	116,00	151,00	151,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	5,00	116,00	72,00	87,00	77,00	1,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation		0,00	0,00	0,00	0,00	29,00	14,00	336,00	280,00	267,00	247,00	1,00	0,00
	menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur													1 1
	participation													
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196,00	133,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	participation													
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	participation													
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	participation													

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	20	14
			Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au		0,00	0,00
GD 10	terme de leur participation		0.00	
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

II	D I	ndicateur	Catégorie région	de	Unité de l'indicateur	mesure	de	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	'	aleur cible (2	2023)	T:	aux de réali	sation				2021		
																	Cumulé		Tota	al annuel	Qualitative
										Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total Hor	mmes Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020)						2019				
				Cumulé			Total annuel Qualitative			tive Cumulé				Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018	l .						2017	1		
				Cumulé			Total annuel	Qualitative		Cumulé			Qualitative			
			Total			Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015	5		
				Cumulé			Total annuel Qualitative				Cumulé			Total annuel	Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

$Tableau\ 4A: Indicateurs\ de\ r\'ealisation\ communs\ pour\ le\ FSE,\ le\ FSE\ REACT-EU,\ l'IEJ\ et\ l'IEJ\ REACT-EU\ -\ 9\ /\ 8ii$

ID	Indicateur	Catégorie de région	V	aleur cible (2023)	V	aleur cumul	ée	Ta	aux de réalis	ation		2021	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					1 492,00	849,00	643,00				9,00	1,00	8,00
CO02	chômeurs de longue durée					538,00	300,00	238,00				6,00	1,00	5,00
CO03	personnes inactives					1 600,00	825,00	775,00				134,00	103,00	31,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					1 600,00	825,00	775,00				134,00	103,00	31,00
CO06	moins de 25 ans					2 914,00	1 609,00	1 305,00				141,00	102,00	39,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					1 103,00	602,00	501,00				66,00	50,00	16,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					1 296,00	708,00	588,00				61,00	44,00	17,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					158,00	58,00	100,00				4,00	2,00	2,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					2 657,00	1 376,00	1 281,00				116,00	84,00	32,00
CO16	participants handicapés					78,00	49,00	29,00				4,00	4,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					726,00	394,00	332,00				16,00	9,00	7,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					286,00	167,00	119,00				26,00	18,00	8,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
	Total général des participants					3 092,00						143,00		

Indicateur	Catégorie de région		2020			2019			2018	
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00	223,00	187,00
chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	4,00	4,00
personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387,00	212,00	175,00
titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53,00	25,00	28,00
titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,00	39,00	45,00
titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00	8,00	6,00
migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	395,00	213,00	182,00
participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00
autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349,00	199,00	150,00
personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,00	33,00	21,00
personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général des participants		0,00			0,00			410,00		
	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée chômeurs de longue durée personnes inactives personnes inactives personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation moins de 25 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) participants dandicapés autres personnes défavorisées personnes des donicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée chômeurs de longue durée personnes inactives personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation moins de 25 ans ittulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) ittulaires d'un diplôme de d'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) ittulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) participants dorigine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) autres personnes déflavorisées personnes deflavorisées personnes sans domic fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales	Total chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée duré	Total Hommes Homeus Home	Total Homes Femmes Chômeurs de longue durée 0,000 0,	Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes Total Endomeurs, y compris les chômeurs de longue durée 0,00	Total Hommes Femmes Femmes	Total Hommes Femmes Administration of the Information of Info	Total Hommes Femmes Total chômeurs de longue durée	Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes Total Hommes homeurs, y comprise schömeurs de longue durée 10,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,

ID	Indicateur	Catégorie de région		2017			2016			2015	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		212,00	169,00	43,00	857,00	454,00	403,00	4,00	2,00	2,00
CO02	chômeurs de longue durée		84,00	68,00	16,00	438,00	227,00	211,00	2,00	0,00	2,00
CO03	personnes inactives		267,00	155,00	112,00	1 199,00	567,00	632,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		267,00	155,00	112,00	1 199,00	567,00	632,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		451,00	307,00	144,00	1 931,00	986,00	945,00	4,00	2,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		207,00	133,00	74,00	774,00	393,00	381,00	3,00	1,00	2,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		180,00	134,00	46,00	970,00	490,00	480,00	1,00	1,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		24,00	13,00	11,00	116,00	35,00	81,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		334,00	218,00	116,00	1 808,00	859,00	949,00	4,00	2,00	2,00
CO16	participants handicapés		28,00	20,00	8,00	43,00	22,00	21,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		82,00	50,00	32,00	279,00	136,00	143,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		24,00	10,00	14,00	182,00	106,00	76,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		479,00			2 056,00			4,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2014	
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants	0,00		

1	Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
]	Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
		les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Va	leur cible (202	23)	1	aleur cumulé	e	Т	aux de réalisa	ation		2021	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		nombre	3 258,00	1 791,00	1 467,00	3 092,00	1 674,00	1 418,00	0,95	0,93	0,97	143,00	104,00	39,00

ID	Indicateur		2020		2019			2018			2017			2016			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00	223,00	187,00	479,00	324,00	155,00	2 056,00	1 021,00	1 035,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11

Axe prioritaire 11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			120,29			La cible a été dépassée car la gestion des fonds européens a nécessité une forte augmentation du nombre d'agents
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			63,09			
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			8,00			Seule l'évaluation des stratégies des ITI et des démarches territoriales du programme opérationnelle a été finalisée en 2020
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			10,00			Seule l'évaluation des stratégies des ITI et des démarches territoriales du programme opérationnelle a été finalisée en 2020
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			301,00			
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			265,00			
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			150,00			La cible a été largement dépassée car sont recensées de nombreuses petites actions comme les articles à l'effigie des FESI, les évènements (Go Entrepreneurs, Salon des élus locaux d'IDF,), de l'éditorial, les brochures, des vidéos, des publications web ou des communiqués de presse, etc.
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			150,00			Le nombre d'actions de communication et d'information au public prévisionnel est inférieur à ce qui a été réalisé par les acteurs bénéficiaire d'assistance technique

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	30,29	0,00	0,00	29,29	0,00	0,00	29,29	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	63,09	0,00	0,00	62,09	0,00	0,00	62,09	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	1,00			0,25			0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	7,00			7,00			7,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	234,00	0,00	0,00	163,00	0,00	0,00	88,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	228,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	123,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	125,00			104,00			61,00		
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	125,00			104,00			61,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	28,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	59,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	43,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	81,00	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	48,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	45,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	19 - Objectif spécifique 19 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11/19

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	nombre		34,00	2014	90,00	240,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	233,00		249,00		249,00		249,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	34,00		34,00		34,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	20 - Objectif spécifique 20 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11/20

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie	Valeur de	Année de	Valeur	2021	2021	Observations
		mesure	de région	référence	référence	cible	Total	Qualitative	
						2023			
RSS31	Pourcentage des dispositifs	pourcentage		40,00	2014	100,00	80,00		Les valeurs pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 ne sont pas disponibles. Les évaluations
	régionaux cofinancés par les								thématiques portant sur les dispositifs cofinancés par le programme opérationnel régional
	programmes européens								démarreront en 2020. 3 évaluations (évaluations IEJ, de mise en œuvre et ITI) ont été réalisées
	faisant l'objet d'un suivi								sur les 13 prévues dans le plan d'évaluation des actions financées par le programme régional.
	évaluatif								Les évaluations thématiques sont toutes lancées fin 2020 - début 2021 (à l'exception de celle
									sur le Wifi dans les lycées et Plan seine qui seront lancées à l'automne 2021)

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet	25,00		25,00		15,00		0,00	
	d'un suivi évaluatif								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	21 - Objectif spécifique 21 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11/21

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie	Valeur de	Année de	Valeur	2021	2021	Observations
		mesure	de région	référence	référence	cible	Total	Qualitative	
						2023			
RSS32	Nombre de visites	Nombre		80,00	2014	104,00	1 494,00		L'AG est dans l'impossibilité d'identifier le sexe des personnes se connectant sur le portail des
	mensuelles sur le portail	de visites							fonds européens. La valeur totale est donc divisée en parts égales.
	des fonds européens de la								L'AG ne dispose pas de valeurs pour 2014 et 2015. Le site web de la Région dédiés aux fonds
	Région								européens n'a été mis en ligne que début 2016. Changement de site fin 2020, avec davantage
									de visites mais moins qualitatives, avec un taux rebond très important. En 2021, l'AG a eu une
									rupture de l'outil statistiques pendant presque deux mois.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	7 917,00		6 837,00		6 001,00		2 786,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	2 518,00		80,00		80,00	

Axe prioritaire 12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région		Valeur cible (2023)			Valeur cumulée	:		Taux de réalisatio	n	2021			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femme	ies	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région				2020			2019					2018	
				Total		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femr	nes	Total		Hommes	Femmes
				•	•										
ID	Indicateur	Catégorie de région				2017			2016					2015	
ID	Indicateur	Catégorie de région		Total		2017 Hommes	Femmes	Total	2016 Hommes	Femr	nes	Total		2015 Hommes	Femmes

Axe prioritaire 12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	V	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisat	tion		2021	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		NOMBRE	21,00			185,96	0,00	0,00	8,86			98,00		
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		nombre	18,00			7,25	0,00	0,00	0,40			6,00		
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		nombre	4 904,00			2 008,00	0,00	0,00	0,41			659,00		
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		nombre	40,00			435,00	0,00	0,00	10,88			132,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020		2019			2018			2017		2016			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes									
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		7,99			49,28			15,39			15,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		1,00			0,25			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		515,00			393,00			262,00			174,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		121,00			102,00			59,00			21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	22 - Objectif spécifique 22 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 22

ID	Indicateur	Catégorie de région		Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	V	aleur cible (2	2023)	Ta	ıx de réalisa	tion				2021			
													Cumulé			Total annue	ı	Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Nombre (nombre)		Nombre	90,00			13,38%			1 204, 00	227,00	230,00	231,00	115,00	116,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020							2019			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		973,00	112,00	114,00	226,00	112,00	114,00		747,00	0,00	0,00	249,00		,	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		498,00	0,00	0,00	249,00				249,00	0,00	0,00	249,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	23 - Objectif spécifique 23 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 23

ID	Indicateur	Catégorie de région		Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	V	aleur cible (2	2023)	Та	ux de réalisa	ition				202	1		
							Total Hamman Famman						Cumulé			Total annu	el	Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total I	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes		Proportion	RES17 Nombre d'évaluations financées par le	Proportion	100,00			62,37%			62,37	%	%	75,00	%	%	
	européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		(Pourcentage)	FSE		%				1	l	%			%			1

ID	Indicateur	Catégorie de région				2020							2019			
				Cumulé			Total annue	ı	Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		1,76%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		8,80%	%	%	8,80%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017	7		
				Cumulé					Qualitative		Cumulé			Total annuel	l	Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		%	%	%	15,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016	i						2015	5		
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	24 - Objectif spécifique 24 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 24

ID	Indicateur		Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	V	Valeur cible (2023)			k de réalisat	ion				2021			
												Cumulé			Total annue	el	Qualitative
					Total	Hommes Fen	mes To	otal	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds	Nombre (Nombre)		Nombre	104,00		266	6,47%			27 713	13 857,0	13 856,0	1 494,	747,00	747,00	
	européens de la Région										,00	0	0	00			ı 1

ID	Indicateur	Catégorie de région		2020								2019				
			Cumulé				Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		26 219,00	13 110,00	13 109,00	7 917,00	3 959,00	3 958,00		18 302,00	9 151,00	9 151,00	6 837,00	3 419,00	3 418,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018								2017				
			Cumulé				Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		11 465,00	5 732,00	5 733,00	6 001,00	3 000,00	3 001,00		5 464,00	2 732,00	2 732,00	2 786,00	1 393,00	1 393,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région		2016									2015			
			Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		2 678,00	1 339,00	1 339,00	2 518,00	1 259,00	1 259,00		160,00	80,00	80,00	80,00	40,00	40,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		80,00	40,00	40,00	80,00	40,00	40,00	

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 14

Axe prioritaire 14 - Assistance technique REACT-EU

(1)	ID	Indicateur	Unité de	Catégorie	de	Valeur cible	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023)	2021	2021	2021	Observations
			mesure	région		(2023) - Total	Hommes	- Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F		Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER				18,00			70,00	0,00	0,00	L'effet levier a permis de rapidement dépasser la cible fixée.
S		Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE			18,00			0,00	0,00	0,00	
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre			1,00			0,00	0,00	0,00	
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre			1,00			0,00	0,00	0,00	
F		Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre			31,00			1,00	0,00	0,00	
S		Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait				31,00			0,00	0,00	0,00	
F		Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre			3,00			1,00	0,00	0,00	
S	1	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre			3,00			0,00	0,00	0,00	

(1) 1	D	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	I	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	I	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	' I	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	I	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	I	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	I	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	I	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	I	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1	l) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	RES	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00	0,00	0,00
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00	0,00	0,00
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00	0,00	0,00
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
Objectif spécifique	30 - Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14/30

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
CVR5	Nombre d'acteurs informés de la mise en œuvre de REACT EU	ETP		0,00	2019	140,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
CVR5	Nombre d'acteurs informés de la mise en œuvre de REACT EU								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
CVR5	Nombre d'acteurs informés de la mise en œuvre de REACT EU						

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
Objectif spécifique	31 - Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14/31

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2021	2021	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023		Total	Qualitative	
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	pourcentag	e			:	50,00	2019			100,00			
	Taisant Toojet u uii Survi evaruatii													

ID	Indicateur	2020	2020	2019	2019	2018	2018	2017	2017
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif						

Axe prioritaire	14 - Assistance technique REACT-EU
Objectif spécifique	32 - Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 14/32

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie d	e Valeur de	Année de	Valeur cible	2021	2021	Observations
			région	référence	référence	2023	Total	Qualitative	
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la	Nombre de		7 917,00	2020	11 998,00			
	Région	visites							

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région						

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de
	soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	5 114
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier	3 655
autre que des subventions	
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	3 802

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe	Type	Identificateur	Indicateur	l	le Fonds			1 Cumul	2021 Cumul -	2021 Cumul -	2021 Total	2021 Total annuel -	2021 Total annuel -
prioritaire	d'indicateur			mesure		région		total	hommes	femmes	annuel	hommes	femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€		Plus développé		308 054,00					
1	О	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développé	es	13,00					
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	6.9	952 018,58					
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développé	es 4 8	872 654,17					
10	О	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	8 3	317 994,00					
10	0	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développé	es 5 4	495 704,00					
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développé	es 5.4	499 940,00					
2	0	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développé	es	7,00					
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développé	es 58.5	549 961,00					
3	0	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	nombre	FSE	Plus développé		33 614,00	17 472,00	16 142,00	1 918,00	645,00	1 273,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développé	es 8.5	581 454,80					
4	0	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développé	es	9 435,00	3 536,00	5 899,00	850,00	149,00	701,00
5	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développé	es	40 260,00	19 945,00	20 315,00	733,00	480,00	253,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développé	es 252 4	486 889,00					
6	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développé	es	1 073,00					
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développé	es 121 7	768 928,42					
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développé	es 38 0	062 644,57					
7	О	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développé	es	3 290,00					
8	О	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développé	es	2 632,00			·		
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développé	es 44 3	325 330,45					
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		11.5	574 577,86					
9	0	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ			3 092,00	1 674,00	1 418,00	143,00	104,00	39,00

Axe	Type	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de	2020 Cumul	2019 Cumul	2018 Cumul	Observations
prioritaire	d'indicateur					région	total	total	total	
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	13 621 968,32	5 560 466,80	2 810 408,17	(
1	О	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre		Plus développées	13,00	13,00	13,00	ĺ
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€		En transition	6 359 719,04	5 696 233,53	663 485,51	1
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	4 912 237,16	3 965 420,74	946 816,42	
10	0	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre	FEDER	En transition	8 317 994,00	8 317 994,00	8 149 494,00	
				d'habitants						1
10	0	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre	FEDER	Plus développées	5 495 704,00	5 495 704,00	5 495 704,00	
				d'habitants						1
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	1 508 512,50	1 508 512,50	0,00	
2	0	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	7,00	7,00	7,00	
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	32 502 266,89	21 791 730,96	19 622 617,39	1
3	0	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	31 696,00	29 938,00	26 675,00	
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	2 195 827,19	703 013,24	484 374,85	
4	0	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	8 585,00	6 321,00	5 028,00	
5	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	39 527,00	38 341,00	36 038,00	
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	61 674 127,36	50 648 242,20	17 789 887,57	
6	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 073,00	1 073,00	814,00	
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	141 357 106,03	40 067 911,97	16 062 107,32	
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	57 392 963,73	46 397 968,18	3 707 192,24	
7	0	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	2 948,00	2 948,00	2 946,00	
8	0	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 457,00	2 457,00	2 457,00	
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€		Plus développées	24 892 958,02	7 142 453,28	5 377 602,28	
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		7 116 675,31	6 768 152,69	5 440 092,13	
9	0	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 949,00	2 949,00	2 949,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	2 810 408,17	0,00	0,00	0,00
1	0	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	FEDER	Plus développées	11,00	3,00	3,00	0,00

Axe	Type	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de	2017 Cumul	2016 Cumul	2015 Cumul	2014 Cumul
prioritaire	d'indicateur					région	total	total	total	total
10	F	10	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	En transition	663 485,51	0,00	0,00	0,00
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	946 816,42	0,00	0,00	0,00
10	0	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	En transition	5 646 042,00	2 600 364,00	3 728,00	0,00
10	0	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDER	Plus développées	5 495 464,00	195 764,00	3 728,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
2	0	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDER	Plus développées	6,00	0,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	19 622 617,39	0,00	0,00	0,00
3	0	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	19 516,00	14 680,00	10 386,00	5 196,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	484 374,85	0,00	0,00	0,00
4	0	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	3 132,00	1 063,00	239,00	0,00
5	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	25 537,00	11 126,00	3 632,00	798,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	17 789 887,57	0,00	0,00	0,00
6	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	743,00	227,00	215,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDER	Plus développées	16 062 107,32	0,00	0,00	0,00
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	3 707 192,24	0,00	0,00	0,00
7	0	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	FEDER	Plus développées	391,00	239,00	84,00	0,00
8	0	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 097,00	1 763,00	1 284,00	0,00
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDER	Plus développées	5 377 602,28			0,00
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		5 440 092,13	0,00	0,00	0,00
9	0	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	nombre	IEJ		2 539,00	2 060,00	4,00	0,00

A	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur		e Fonds	Catégorie de	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes		Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
Axe prioritaire	d'indicateur			mesure		région	pour 2018 - 1 otal	2018 - Hommes	2018 - Femmes	- Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes
1	F	1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDE	R Plus développées	3334540			28 635 310,00		
1	0	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements	nombre	FEDE		4	Sans objet	Sans objet	10,00	0,00	0,00
10	F		innovants et structurants		FEDE	développées	1124607	ļ		9 275 394.00		
10	F		Coût total éligible de l'axe (TTC)	E		R En transition				, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
10	F	10.1	Coût total éligible de l'axe (TTC)	ŧ	FEDEI	développées	788073			7 164 300,00		
10	О	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDEI	R En transition	150000			750 000,00		
10	0		Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	FEDEI	R Plus développées	150000	Sans objet	Sans objet	750 000,00	0,00	0,00
2	F	2	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDEI	R Plus développées	1 100000			10 000 000,00		
2	0	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	FEDEI		2	Sans objet	Sans objet	5,00	0,00	0,00
3	F	3	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	12234640			100 884 332,00		
3	О	RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreunarial accompagnés	nombre	FSE	Plus développées	8369	5021	3348	15 000,00	9 000,00	6 000,00
4	F	4	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	2488640			34 642 358,00		
4	О	RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	nombre	FSE	Plus développées	4015	2409	1606	6 589,00	3 953,00	2 636,00
5	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	35309	19420	15889	40 280,00	20 140,00	20 140,00
5	F	5	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FSE	Plus développées	46718685,64			272 143 610,00		
6	О	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDEI	développées	42	Sans objet	Sans objet	820,00	0,00	0,00
6	F	6	Coût total éligible de l'axe	€	FEDE	R Plus développées	21400683,37			274 665 457,00		
7	F	7	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDEI	R Plus développées	6404466,2			86 191 765,00		
7	0	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre		R Plus développées	311	Sans objet	Sans objet	4 272,00	0,00	0,00
8	0	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDEI	R Plus développées	1449	Sans objet		5 582,00	0,00	0,00
8	F	8	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	FEDE	R Plus	9 701 780,00			88 198 000,00		

Axe	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité o mesure	le Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes		Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
prioritaire												
						développées						
9	F	9	Coût total éligible de l'axe (TTC)	€	IEJ		2593925,10			16 233 560,00		
9	0	RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni	nombre	IEJ		Sans objet	Sans objet	Sans objet	3 257,00	1 790,00	1 467,00
			enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et									
			professionnelle									

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	28 635 310,00	50,00%	40 202 495,54	140,39%	34 514 846,03	16 381 055,19	57,21%	24
10	FEDER	En transition	Total	9 275 394,00	50,00%	18 326 211,08	197,58%	18 306 880,05	6 952 018,58	74,95%	13
10	FEDER	Plus développées	Total	7 164 300,00	50,00%	14 155 137,13	197,58%	14 140 205,88	4 872 654,17	68,01%	10
13	FEDER REACT- EU		Total	194 041 830,00	40,00%	148 125 000,00	76,34%	148 125 000,00	13 378 000,00	6,89%	3
2	FEDER	Plus développées	Total	10 000 000,00	50,00%	14 137 443,69	141,37%	13 589 934,50	1 508 512,50	15,09%	9
3	FSE	Plus développées	Total	100 884 332,00	50,00%	130 323 602,62	129,18%	113 643 806,29	39 416 666,18	39,07%	222
4	FSE	Plus développées	Total	34 642 358,00	50,00%	19 279 607,47	55,65%	18 092 160,83	3 037 390,93	8,77%	68
5	FSE	Plus développées	Total	272 143 610,00	50,00%	515 750 948,90	189,51%	501 540 234,20	102 593 559,60	37,70%	432
6	FEDER	Plus développées	Total	274 665 457,00	42,58%	309 277 610,01	112,60%	269 633 463,29	194 859 520,29	70,94%	116
7	FEDER	Plus développées	Total	86 191 765,00	40,00%	96 849 914,54	112,37%	88 496 817,56	73 951 404,97	85,80%	59
8	FEDER	Plus développées	Total	88 198 000,00	50,00%	182 630 977,65	207,07%	112 296 094,83	47 540 877,98	53,90%	49
9	IEJ		Total	12 175 170,00	66,67%	21 466 831,78	176,32%	19 688 052,48	7 116 675,31	58,45%	17
11	FEDER	En transition	Total	360 300,00	50,00%	456 445,19	126,68%	456 445,19	194 392,74	53,95%	2
11	FEDER	Plus développées	Total	12 261 700,00	50,00%	15 533 705,23	126,68%	15 533 705,23	6 615 557,78	53,95%	16
12	FSE	Plus développées	Total	21 928 000,00	50,00%	33 762 497,47	153,97%	33 529 662,17	6 836 066,98	31,18%	36
14	FEDER REACT- EU		Total	6 468 062,00	50,00%	6 468 062,00	100,00%	6 468 062,00	535 120,00	8,27%	1
Total	FEDER	En transition		9 635 694,00	50,00%	18 782 656,27	194,93%	18 763 325,24	7 146 411,32	74,17%	15
Total	FEDER	Plus développées		507 116 532,00	44,28%	672 787 283,79	132,67%	548 205 067,32	345 729 582,88	68,18%	283
Total	FSE	Plus développées		429 598 300,00	50,00%	699 116 656,46	162,74%	666 805 863,49	151 883 683,69	35,35%	758
Total	IEJ			12 175 170,00	66,67%	21 466 831,78	176,32%	19 688 052,48	7 116 675,31	58,45%	17
Total	FEDER REACT- EU			200 509 892,00	40,32%	154 593 062,00	77,10%	154 593 062,00	13 913 120,00	6,94%	4
Total général				1 159 035 588,00	46,00%	1 566 746 490,30	135,18%	1 408 055 370,53	525 789 473,20	45,36%	1 077

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	• ` ` /	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER		0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	12	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	13	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le	14	0,00		0,00	

FEDER REACT-EU				
coûts éligibles pour un	2 0,00		0,00	
soutien au titre du				
FSE, mais soutenus				
par le FEDER				
coûts éligibles pour un)	0,00	
soutien au titre du				
FEDER, mais				
soutenus par le FSE				
coûts éligibles pour un)	0,00	
soutien au titre du				
FEDER, mais				
soutenus par le FSE				
coûts éligibles pour un)	0,00	
soutien au titre du				
FEDER, mais				
soutenus par le FSE		_	0.00	
coûts éligibles pour un)	0,00	
soutien au titre du				
FSE, mais soutenus				
par le FEDER	7		0.00	
coûts éligibles pour un		'	0,00	
soutien au titre du				
FSE, mais soutenus par le FEDER				
coûts éligibles pour un	8 0,00	1	0,00	
soutien au titre du	0,00		0,00	
FSE, mais soutenus				
par le FEDER				
par ic reper				

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est	Part de la dotation totale (participation de	Dépenses éligibles	Part de la dotation totale (participation de
envisagé de supporter en	l'Union et nationale) allouée au programme du	supportées en dehors de	l'Union et nationale) allouée au programme du
dehors de l'Union au titre des	FSE ou part du FSE dans un programme multi-	l'Union déclarées par le	FSE ou part du FSE dans un programme multi-
objectifs thématiques 8 et 10	fonds [1/dotation totale (contribution de	bénéficiaire à l'autorité	fonds [3/dotation totale (contribution de
sur la base des opérations	l'Union et nationale) allouée au programme du	de gestion (en euros)	l'Union et nationale) allouée au programme du
retenues (en euros)	FSE ou part du FSE dans un programme multi-		FSE ou part du FSE dans un programme multi-
	fonds*100]		fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe	Montant du soutien de l'Union au titre de	Montant du soutien de l'Union au	Dépenses éligibles	Soutien de l'Union correspondant aux
prioritaire	l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien	titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ	supportées dans le	dépenses éligibles supportées dans le
	du FSE correspondant) prévu pour être	et soutien du FSE correspondant)	cadre des opérations	cadre des opérations visant à soutenir
	alloué à des jeunes en dehors des régions	alloué à des opérations visant à	visant à soutenir des	des jeunes en dehors des régions
	de niveau NUTS 2 admissibles (en	soutenir des jeunes en dehors des	jeunes en dehors des	admissibles, résultant de l'application
	euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1	régions de niveau NUTS 2 éligibles	régions éligibles (en	d'un taux de cofinancement de l'axe
	du programme opérationnel	(en euros)	euros)	prioritaire (en euros)
9	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Synthèses des évaluations transversales

Deux évaluations transversales ont été réalisées :

- Evaluation de mise en œuvre du POR
- Evaluation du dispositif ITI

Une évaluation transversale reste à mener :

• La synthèse des évaluations et contribution aux prinicpes horizontaux pour le POR

Synthèse des évaluations d'impact terminées en 2021

Effets des projets soutenus par le PO en matière d'aménagement durable des territoires, la revitalisation urbaine et l'inclusion sociale - septembre 2021

L'évaluation, avait pour objectif d'interroger la contribution des actions soutenues par le FEDER et le FSE au titre des OS 1, 2, 3, 5, 6 et 13. Les investigations s'appuient sur :

- Une analyse documentaire
- Une analyse des données de suivi
- Des entretiens auprès des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre (directions et services de la Région, ITI et porteurs de projets)
- Une synthèse des travaux similaires menés dans d'autres Régions

En matière d'efficacité, en mars 2021, le taux de programmation au titre des 4 axes concernés était supérieur à 65 %. Malgré une montée en puissance significative de la dynamique de programmation à partir de 2017, cela n'a pas suffi à combler le retard de consommation des crédits. Les actions sont en cohérence avec la stratégie du PO, les autres stratégies régionales et les besoins des bénéficiaires. L'évaluation souligne une forte mobilisation des OI et territoires ITI qui a permis de répondre aux priorités des territoires et de développer des projets de qualité en privilégiant la complémentarité avec les orientations des autres outils régionaux et locaux stratégiques.

Bien que de nombreux projets n'auraient pas vu le jour sans les crédits européens, de nombreuses contraintes freinent encore les démarches : persistance des discriminations en France, contraintes liées à la gestion des dossiers FSE, faible incitativité des dossiers FEDER.

Effets sur les conditions de développement de la maîtrise énergétique des opérations financées par le FEDER - juin 2021

Cette évaluation visait à mettre en évidence la contribution des actions du FEDER au titre des OS 12, 13 et 14. Les investigations s'appuient sur :

- Une analyse documentaire
- Une synthèse des données du programme
- La réalisation d'entretiens auprès des services de la Région, d'acteurs relais et des bénéficiaires
- Etudes de cas
- Un parangonnage des travaux menés dans d'autres Régions françaises

L'étude relève une performance financière s'inscrivant dans la moyenne nationale, avec un taux de programmation de 95 % et un taux de certification de 31 %. Pour rappel, la cible 2023 pour l'axe 8 est d'atteindre 5 582 ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré. Les travaux évaluatifs ont montré que, au regard de cet indicateur deperformance, les objectifs de performance sont en passe d'être atteints. La priorisation sur les domaines d'intervention du développement des EnRR et de l'efficacité énergétique du bâtiment apparaît cohérente vis-à-vis des enjeux régionaux et des besoins recensés par l'ADEME. Les projets soutenus au titre du FEDER contribuent à augmenter la capacité annuelle de production d'EnRR de 246 GWh. L'effet levier quantitatif sur la production totale d'EnRR régionale (14,4 TWh en 2017) est de l'ordre d'1,7 % par rapport à la situation 2017, ce qui s'explique avant tout par l'enveloppe très limitée allouée à cette thématique. La rénovation du logement a eu un effet levier important, particulièrement en ce qui concerne le logement social. 4 % des rénovations annuelles de logements sociaux ont été soutenues par le FEDER alors même que 26 % du parc social français est situé en Île-de-France. Les travaux ont montré que ces résultats positifs sont en cohérence avec les enjeux de politique de la ville, notamment la prise en compte de l'enjeu de pondération du couple loyer/charges.

Effets sur la création et le développement des entreprises innovantes - juin 2021

Cette évaluation avait pour objectif d'interroger le soutien par le FEDER, au titre des OS 9, 10 et 11. Les investigations s'appuient sur :

- Une analyse documentaire
- Une synthèse des données de programme
- Des entretiens avec les directions et services de la Région
- Des enquêtes auprès des porteurs de projet (entreprises et autres)
- Des études de cas
- La réalisation d'une enquête en ligne auprès d'entreprises bénéficiaires des IF (PHC et PRVF)

Les travaux ont souligné une bonne articulation entre le FEDER, les autres outils régionaux (SRDEII, SRESRI) et les objectifs de la stratégie Europe 2020. Aussi, de nombreux projets n'auraient pas existé sans le recours au FEDER. En matière d'efficacité, le soutien à la RDI et le renforcement des capacités financières des entreprises représentent 72% des montants programmés à juillet 2020. Ainsi, malgré le ralentissement global de l'économie, les volumes de programmation atteindront les objectifs cibles de 2023 sans difficultés. Pour rappel, les objectifs de performance pour 2023 en matière de soutien aux entreprises innovantes sont d'atteindre 820 entreprises bénéficiant d'un soutien et 4 272 services et applications crées.

Les instruments financiers ont eu un effet démultiplicateur important. Le FEDER, via le PHC, a permis de soutenir des entreprises œuvrant sur des marchés d'avenir et dont le profil financier peut être jugé comme risqué. Les travaux ont observé de réelles plus-values couplées à un faible nombre de défauts de remboursement des entreprises soutenues, malgré le caractère risqué des investissements.

Effets sur la scolarisation et l'orientation des jeunes - octobre 2021

L'évaluation porte sur la contribution des actions financées par le FSE, dans le cadre de l'OS7 du POR. Les investigations s'appuient sur :

- Une analyse documentaire
- Une analyse des données financières
- Des entretiens avec les directions et services de la Région, les ITI et OI
- Des enquêtes auprès des porteurs de projet et des participants

En matière de cohérence et de pertinence, l'évaluation montre que le public touché est bien celui identifié, avec des collégiens et lycéens en situation de décrochage. Au terme des différentes opérations, plus de la moitié des jeunes continuent leur parcours dans le même établissement scolaire. Les travaux évaluatifs relèvent que les publics touchés sont en cohérence avec les cibles fixées. Fin 2020, 37 729 participants étaient recensés, soit 45% de l'objectif cible pour 2023 du programme. Les profils de ces participants correspondent aux cibles de la lutte contre le décrochage scolaire : des participants majoritairement masculins (58 %), en partie nés hors de l'Union européenne (19 %) et majoritairement sans diplôme ou au niveau brevet des collèges (76%) au moment de l'action. En sortie d'opération, ils sont 86% à être en formation ou à l'école avec une plus grande proportion observée pour les jeunes ayant suivi l'action dans sa totalité. Cependant, si l'OS7 est bien dimensionné pour répondre aux enjeux franciliens en matière de décrochage scolaire, il a été jugé parfois trop restrictif. De même plusieurs facteurs ont eu un impact sur le rythme de programmation. Le démarrage réel de la programmation s'est opéré en 2015 avec trois années de programmation soutenues. Le rythme a ensuite observé une cassure à partir de 2019, s'expliquant par plusieurs facteurs : le souhait de sécuriser fortement la gestion de l'OS à la suite d'audits qui ont eu des effets négatifs (plan de reprise, diminution des montants certifiés), la volonté de certains organismes de ne plus mobiliser le FSE sur cette thématique et enfin la crise sanitaire de 2020.

Effets sur le niveau de qualification et l'employabilité des Franciliens - novembre 2021

Cette évaluation portait sur les actions cofinancées par le FSE, dans le cadre des OS8 et 11. Les investigations s'appuient sur :

- Une analyse documentaire
- Une analyse des données de programmation
- Des entretiens et rencontres auprès des directions et services de la Région, les ITI et OI
- Des entretiens avec des acteurs de la formation
- Un questionnaire à des porteurs de projet
- Une étude de cas portant sur 15 projets

En matière de pertinence, les travaux montrent que les actions soutenues répondent aux enjeux territoriaux et aux problématiques des personnes éloignées de l'emploi. En particulier, les OI et ITI ont permis une bonne prise en compte des besoins Franciliens via la sélection de projets. Ensuite, le FSE a eu des des effets quantifiables sur l'accès à la formation et l'élévation du niveau de qualification. En effet, 36 % des participants ont obtenu une qualification au terme de leur formation. Aussi, nous constatons une montée en compétence et des taux d'abandon faibles (15 %). Par ailleurs, le FEDER a permis de concrétiser le développement d'idées innovantes dans au moins deux secteurs-clés : l'éducation et la santé.

Effets sur la création et la reprise d'entreprises - novembre 2021

Cette étude avait pour objectif d'évaluer les effets des différents types d'accompagnement des créateurs et repreneurs sur la pérennité de leur activité au titre de l'OS4. Les investigations s'appuient sur :

- Une analyse documentaire
- Une analyse des données de programmation
- La réalisation d'entretiens et rencontres auprès des directions et services de la Région, les ITI et OI
- La réalisation d'entretiens auprès de porteurs de projet, de professionnels et d'institutions de formation
- La passation d'un questionnaire aux participants

Les besoins les plus importants du point de vue des participants sont aussi les mieux couverts par le dispositif proposé. Les actions ont bénéficié en priorité aux demandeurs d'emploi et aux inactifs. En particulier, pour mieux répondre aux besoins du territoire, les actions ont ciblé le département de Seine-Saint-Denis (27 % des participants) car le taux de chômage y est le plus élevé.

Le FSE a eu un effet de levier important, il a permis d'accompagner un plus grand nombre de participants et de renforcer la qualité des actions. Sans cet accompagement, peu d'entre eux estiment qu'ils auraient pu créer, reprendre ou développer leur entreprise : 1/3 estiment que le cofinancement a été déterminant dans la concrétisation de leur projet. Malgré la crise sanitaire, 75% des entreprises créées ou reprises sont toujours en activité 3 ans après la fin d'une opération. Ces taux chutent dans les quartiers prioritaires (40 %) et pour le public féminin (35 %).

Evaluations en cours

Deux évaluations sont en cours (raccordements de bornes WIFI dans les lycées et Plan Seine) et seront finalisées en 2022.

Nom Fonds Du mois de De l'année		A l'annee	Type d'evaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
Nom Fonds Du mois de De l'année	All mois de					

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT

La Seine-Saint-Denis est le seul département d'Île-de-France bénéficiaire de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (4,5 % de l'enveloppe nationale). L'État et la Région coordonnent leurs actions afin d'élever le niveau de formation des jeunes car l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification conditionne largement l'accès à l'emploi.

Le programme opérationnel régional définit plusieurs axes d'intervention :

- le repérage qui inclut le décrochage ;
- l'accompagnement, conjointement avec l'Etat. Tandis que l'Etat oriente ses actions sur l'accompagnement renforcé, la Région se concentre sur les volets d'accompagnement vers les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes ;
- La formation-insertion, qui est du ressort exclusif de la Région.

Afin de mettre en œuvre des actions IEJ, la Région a lancé un appel à projet sur l'ensemble de son enveloppe (hors délégation au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (CD93)). Celui-ci n'a donné lieu qu'à 12 réponses, dont 5 éligibles qui ont été retenues. Face à ce faible taux de retour, la Région et le CD93 se sont tournés en 2016 vers les dispositifs existants de « sécurisation des parcours », financés par voie de marché ou subvention, jugeant qu'il était trop tard pour relancer un appel à projet.

Quant au Département, il a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en 2016.

Le portefeuille de projets en Île-de-France ne comprend aucun projet de repérage en tant que tel. Environ 62 % des montants relèvent de l'accompagnement et 38 % de la formation-insertion. Cependant, le repérage reste au cœur des préoccupations des projets soutenus.

13 opérations ont été programmées entre 2014 et 2018 représentant 10,917 M€ de financement. 10 contrôles de service-fait ont été réalisés sur ces opérations représentant 5,539 M€ IEJ.

Le CD93 bénéficie d'une enveloppe financière d'IEJ de 0,9 M€ afin de mener des actions et de mobiliser ses réseaux pour répondre aux appels à projets. Il est organisme intermédiaire (OI) de la Région et bénéficie d'une subvention globale.

Le public cible par les actions de la Région est celui des jeunes NEET.

La stratégie d'action de la Région, qui avait la responsabilité du repérage, est de considérer qu'il faut communiquer avec les « prescripteurs » (Missions locales, Pôle emploi, Cap'Emploi) pour qu'ils envoient plus de jeunes vers leurs dispositifs ou ceux de l'État. La volonté de sécuriser les financements est également très présente. En passant par des dispositifs existants, jusqu'ici financés par le FSE, les adaptations sont réduites et permettent d'agir rapidement. Ce d'autant plus que la création d'un nouveau

dispositif aurait nécessité la recherche d'un nouveau cofinancement, une procédure longue et incertaine.

Les porteurs de projet principalement soutenus dans le cadre de l'IEJ (Etat et Région) sont à 60% des structures de l'action sociale et de l'insertion (notamment les missions locales), à 17% des collectivités territoriales et à 14% des organismes de formation.

En Seine-Saint-Denis, 2 711 jeunes ont bénéficié des dispositifs de la Région et 386 de ceux du Département.

Les profils ayant bénéficié des actions du PO régional sont à 50 % des inactifs, la moyenne d'âge est d'environ 21 ans et 35 % des participants ont un niveau d'étude inférieur au brevet des collèges. Par ailleurs, la part des jeunes nés à l'étranger est particulièrement importante dans le dispositif régional (86 %). Les publics connaissant a priori les plus fortes difficultés sociales ou les plus éloignés de l'emploi sont plutôt accompagnés dans le cadre des dispositifs régionaux. En effet, les dispositifs régionaux (EDI, PPP, PEE) disposent de partenariats efficaces et anciens.

A la sortie du dispositif PPP, 18 % des participants poursuivent leur parcours de formation ; 26 % sont en parcours vers l'emploi (12,5 % ont un CDI ou un CDD de plus de 6 mois) ; 43 % sont en mission locale, dont les trois quarts avec un projet professionnel validé. Près d'un quart des NEET accompagnés ont obtenu une certification lors de leur parcours.

En ce qui concerne la formation-insertion, le principal dispositif est celui de la Région : les Pôles de projet professionnel (PPP). Ils ont bénéficié à 1762 participants (3,8 M€, 1 305 jeunes visés). Le dispositif aide les jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés (niveau V essentiellement) à construire ou confirmer leur projet professionnel de façon à entrer en formation qualifiante ou accéder à l'emploi. Les jeunes sont dirigés vers les PPP par des prescripteurs : traditionnellement, il s'agissait des missions locales mais, depuis 2016, les jeunes peuvent s'y inscrire directement.

La première étape du PPP consiste pour le jeune à évaluer ses compétences, puis le dispositif propose un programme de formation. Enfin, les PPP offrent deux possibilités : des parcours classiques de formation au terme desquels le jeune est redirigé vers une formation certifiante ou vers la mission locale; et des parcours sécurisés, lors desquels les jeunes découvrent en lien avec les CFA des métiers, qui débouchent sur un apprentissage dans des entreprises partenaires.

Les formations peuvent durer de 100 heures à 945 heures, avec une moyenne de 450 heures et permettent de se mettre à niveau sur un certain nombre de compétences de base, acquérir des savoir-être du monde du travail, et surtout construire et valider un projet professionnel (stage en entreprise).

Les Espaces dynamiques d'insertion (EDI) s'organisent en ateliers pré-qualifiants visant à rendre les jeunes autonomes à travers un accompagnement social dans un premier temps et ensuite seulement professionnel. Les EDI ont permis d'accompagner 497 participants

Au total, après la phase d'instruction, tous les projets conventionnés ont été menés à bien en Île-de-France

et ont donné lieu à un bilan.

Le programme PEE entend offrir aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification des formations individualisées en centre et en entreprise, réparties sur l'ensemble du territoire francilien et visant notamment l'accès aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Ces formations doivent s'adapter aux besoins de chaque jeune en fonction de l'avancement de son projet professionnel.

Par ailleurs, 143 participants ont pu bénéficier de l'IEJ en 2021.

Un appel à projets FSE/IEJ s'est déroulé du 10 juin au 15 octobre 2021. Au total, 34 demandes de financement été déposées pour les trois volets de cet AAP et avec un montant prévisionnel de 3,166 M€ pour les projets de l'IEJ en Seine-Saint-Denis. En tenant compte des 32 opérations éligibles, 5 sont en soutien aux jeunes NEET (OS15). La demande globale de cofinancement étant d'1,6 M€, environ 1,566 M€ sont encore disponibles.

En date du 31 décembre 2020, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis avait terminé sa période de programmation au titre du Programme opérationnel FEDER-FSE-IEJ- Ile-de-France et Bassin de Seine 2014-2020.

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Contrôles et audit

Pour donner suite aux audits d'opérations notamment, une note de gestion (datée du 4 janvier 2022) a été rédigée dans le but de rappeler des recommandations à suivre par les chargés de mission instruction et gestion pour une bonne gestion des opérations cofinancées par des fonds européens. Son architecture reprend les constats principaux identifiés dans les audits. Les thématiques abordées sont les suivantes :

- L'accentuation des contrôles relatifs au respect des obligations de publicité et à la remontée des indicateurs ;
- Des dépenses non rattachables à l'opération ou des justificatifs probants non fournis ;
- L'absence de justificatifs de dépenses de personnel ou des dépenses non prévues dans le plan de financement ;
- Le cofinancement ;
- La classification des opérations uniques (justificatifs classés par postes de dépenses conformément au plan de financement);
- Le surfinancement (le montant de l'aide peut être réduit en cas de modification importante de l'opération, de sous-réalisation ou de surfinancement) ;
- Les justificatifs relatifs à l'éligibilité des participants (fiche méthode détaillant les pièces justificatives revue en décembre 2021);
- Les pièces permettant d'analyser les marchés et les points à contrôler pour s'assurer de la régularité de la procédure (nouvelles formations en matière de commande publique, ateliers de sensibilisation avec les porteurs);
- Les conditions d'éligibilité des contributions en nature et les pièces justificatives à fournir ;
- Le manque de traçabilité des vérifications de gestion en matière de respect de la règlementation relative aux aides d'Etat (nouvelles formations en matière d'aides d'Etat) ;
- Le plafonnement de la subvention dans l'article 6 de l'acte attributif de l'aide ;
- Les modalités à respecter concernant toute modification substantielle de l'opération (passage en CRP, avenant à la convention, rapport d'instruction mis à jour).

Quelques exemples de mesures supplémentaires qui ont été prises :

- Pour réduire le délai de paiement, les délais accordés aux prestataires dans le nouveau marché d'externalisation des CSF, avec un prestataire FSE (In Extenso) et un prestataire FEDER (KPMG-SIRIUS) sont passés de 2 mois (ancien marché) à 21 jours ouvrés. Le marché ayant débuté en juin 2021, l'effectivité des nouvelles mesures pourra être appréciée à partir 2022.
- Divers nouveaux marchés ont également été passés :

- o Un marché a été passé avec le cabinet FIDUCIAL en 2021 pour sécuriser certaines opérations présentant des problèmes en matière de commande publique ou d'aide d'Etat.
- o Un marché de prestation de contrôles internes a été passé avec le cabinet MAZARS.
- Et l'Autorité de gestion a passé un marché de supervision exhaustive des CSF de l'ensemble des organismes intermédiaires, avec le cabinet SIRIUS notifié en mars 2021.
- A compter des comités de programmation du mois de novembre 2020, des mesures ont été mises en place afin de s'assurer que les conflits d'intérêt sont pris en compte lors des comités et qu'ils font l'objet d'un point particulier dans leurs comptes-rendus.
- Pour la prochaine programmation un document de mise en œuvre (DOMO) est en cours de rédaction. Il permettra, en plus de la révision de la trame des appels à projets, de la professionnalisation accrue et de la montée en compétences des personnels, de préciser aux porteurs et aux gestionnaires leurs obligations dans le cadre d'une opération cofinancée par des FESI
- Enfin, la direction des affaires européennes s'est dotée de l'application ARENGIBOX pour effectuer la saisie de tous les rapports définitifs des audits et des contrôles internes afin de suivre la mise en conformité des opérations.

Le déroulement des vérifications sur place a fortement été impacté par le contexte de crise particulier sur les années 2020-2021. Elles n'ont repris qu'en août 2021, ce qui explique un nombre de VSP prévues moins important que les années précédentes. Sur 16 VSP inscrites dans le plan prévisionnel 2021, 8 ont été réalisées et ont donné lieu à un avis en conformité des actions menées. 8 seront reportées sur l'année 2022. Les rapports donnant lieu à des conclusions conformes émettent toutefois des recommandations, notamment sur le respect des règles de publicité à l'issue de l'opération et sur la saisie des données sur l'outil Viziaprog. L'autorité de gestion a pris des mesures pour alerter au mieux les porteurs de projets vis-à-vis de leurs obligations de communication et de collecte des données. Le « guide du porteur » a été mis à jour, un « kit de communication » et un « kit de collecte des données » sont également mis à leur disposition.

Crise sanitaire: COVID-19

Le programme opérationnel 2014-2020 a été perturbé par la crise sanitaire qui s'est fait ressentir sur la mise en œuvre du programme par le service instruction et gestion de la Région, notamment dans ses missions d'accompagnement des porteurs de projet, de conventionnement, de suivi et de contrôle des opérations.

Les porteurs de projet ont dû faire face à des difficultés dans la conduite de leurs projets. Certains projets, notamment ceux consistant en l'accueil de publics ou en la réalisation de travaux, ont accusé des retards, tant dans la réalisation que dans le traitement des opérations. En effet, en raison de la crise sanitaire, les visites sur place n'ont pas pu être effectuées.

Pour autant, les objectifs de l'année 2020 ont pu être globalement atteints, malgré les retards mentionnés.

Par ailleurs, face à la lourdeur administrative des opérations ressenties par certains porteurs, le service a mené une action de montée en compétence des partenaires (ITI et OI-SG) en renforçant les formations afin qu'ils s'impliquent davantage dans l'accompagnement des porteurs et qu'ils participent au suivi et à la gestion des opérations.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cible	s sont
suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou pro-	évues,
le cas échéant.	

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desq	
Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n°	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y com dans le cadre des Fonds ESI	pris le ou les Fonds,
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI 2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité FEDER
prioritaire ou de la mesure	ILDLIC
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier 3.1 Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP) 5 514 625,00
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'abiestif thématique individual abaisi dans le champ 3 (facultatif)	5 514 625,00
l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif) 4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'in	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments finar	l
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur à destination des entreprises franciliennes technologies innovantes et non industrielles
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	2 Rue Simone Veil, Saint-Ouen 93400 France
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes	Non

relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou	Délégation des
transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à	
l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes	par l'attribution
relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c)	directe d'un
et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de	
gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les	
investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à	
l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par	Instrument «prêt à
ex., «instruments prêts à l'emploi»	l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage
	des risques
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, mici	ocrédits, garanties,
participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autre	s formes de soutien
combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragrap	
(UE) nº 1303/2013	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-enterprises)	Non
conformément à SEC/2011/1134 final	
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention,	
bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à	
l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38	Bloc financier
paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE)	séparé
nº 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38,	
paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme	
de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc	
financier séparé au sein de l'institution financière	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier e	
l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, par	
b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c).	du règlement (UE)
nº 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	T
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38.	Organisme de droit
	•
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013:	public ou de droit
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en	public ou de droit privé
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds	public ou de droit privé
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en	public ou de droit privé

juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des	
tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Scientipole
TITLE TO THE GO TO SECURITION OF COUNTY OF COU	Initiative Services
	(Wilco)
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	46 rue René Clair, 75018 PARIS
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier:	Choix
passation de marché public; autre procédure	conformément aux
	règles de la
	directive relative
	aux marchés
	publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en	
œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en	21 juil. 2017
œuvre l'instrument financier	
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou	
l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion	payés [article 46,
paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	ı
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de	12 225 000,00
financement (en EUR)	
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	5 514 625,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	9 759 662,66
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 215 346,13
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	4 215 346,13
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 544 316,53
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	5 544 316,53
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier	0,00
dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	,,,,
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du	97 736,90
programme (en EUR)	05.5000
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	97 736,90
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
I IV Capita au traia da gastian agnitalisás conformáment à l'article 42 norgarenha 2	ĺ.
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2,	
du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR) 19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées	

conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéficiaires, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier par les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	pour investissement
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur complémentaires
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	11 250 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 514 625,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	8 200 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 475 160,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 475 160,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	4 724 840,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi- participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	893
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	893
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier 29.1. dont grandes entreprises 29.2. dont PME 29.2.1. dont micro-entreprises	383
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	383
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	Start-up
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties	10

44 587,50

fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt

34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total

engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement

sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrume	ent financier (en
EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau	4 724 840,00
des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	4 724 840,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du	
bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38,	
paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-	0,00
participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement,	
par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les	2,33
prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par	
produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des	
Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par	
produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis	dans sa mise er
place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument finan	
l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point	
1 organisme mettant en œuvre un ronds de ronds, fartiere 10, paragraphe 2, point	
	-), -
(UE) nº 1303/2013]	
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année	
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de	
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	Ou
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES	Ou I à l'instrumen
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier	Ou I à l'instrumen s à partir des
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement de la liquidation.	Ou I à l'instrument es à partir des différencié visé à
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux annuel des investissements en capital des investissements en c	Ou I à l'instrument es à partir des différencié visé à
(UE) n° 1303/2013 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ani [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé à nées précédente
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ani [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé a nées précédente
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement el'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux an [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	Ou I à l'instrumen s à partir de différencié visé a nées précédente
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ani [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds	Ou I à l'instrumen s à partir de différencié visé a nées précédente
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé à nées précédente 0,00
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ani [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 36.2 dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	Ou I à l'instrumen s à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément	Ou I à l'instrumen s à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
(UE) n° 1303/2013 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ann [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 36.2 dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
(UE) n° 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 36.2 dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ani [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) nº 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à	Ou I à l'instrumen es à partir de différencié visé a nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) nº 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	Ou I à l'instrumen s à partir de différencié visé à nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
(UE) nº 1303/2013 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant larticle 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) nº 1303/2013 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR) 37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés	Ou I à l'instrumen s à partir des différencié visé à
(UE) nº 1303/2013] 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux antarticle 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) nº 1303/2013] 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR) 37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	Ou I à l'instrumen s à partir de différencié visé à nées précédente 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
(UE) nº 1303/2013 32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence 32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation. VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ES financier, ressources du programme reversées aux instruments financier investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement d'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux ant larticle 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) nº 1303/2013 35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR) 36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR) 36.1 dont remboursements de capital (en EUR) 37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44 37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR) 37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés	Ou I à l'instrumen s à partir des différencié visé à nées précédentes 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments	
financiers (en EUR) VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté de réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et partici	
paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instru EUR)	iment imancier (en
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	6 710 375,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 544 316,53
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 544 316,53
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1300	3/2013]
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO01 -
l'instrument financier	Investissement
	productif: nombre
	d'entreprises
	bénéficiant d'un
	soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	450,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	383,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) nº 1303/2013] 1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI 1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un 6 - Renforcer les programme relevant des Fonds ESI facteurs de compétitivité 2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe **FEDER** prioritaire ou de la mesure 3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement 03 - Renforcer la (UE) nº 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER)

	et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	16 400 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'	instrument financier
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI	
apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	9 oct. 2014
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments fina	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Ou
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013	
5. Nom de l'instrument financier	Paris Venture Region Funds
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	45 RUE BOISSIERE 75116 PARIS 16
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Nor
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) nº 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Instrument de co- investissement

(UE) nº 1303/2013

0.0.2 Microsofitis (< 25.000 FUD at accordés à des microsoftemnises)	
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-enterprises)	Non
conformément à SEC/2011/1134 final 9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non Oui
9.0.5. Quasi-participations	Oui
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	11011
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	Die Guerrieus (verst
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	-
l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, pa	
b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c] n° 1303/2013]), du règlement (UE)
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38,	Organisme de droit
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	public ou de droit privé
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	public ou de droit privé Karitsta
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	public ou de droit privé
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	public ou de droit privé Karitsta 45 rue Boissière
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	public ou de droit privé Karitsta 45 rue Boissière 75116 Paris Choix conformément aux règles de la directive relative aux
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) nº 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en	public ou de droit privé Karitsta 45 rue Boissière 75116 Paris Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	public ou de droit privé Karitsta 45 rue Boissière 75116 Paris Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics 7 août 2017
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 14. Montant total des contributions du programme, par priorité ou	public ou de droit privé Karitsta 45 rue Boissière 75116 Paris Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics 7 août 2017 mesure, versées à
paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	public ou de droit privé Karitsta 45 rue Boissière 75116 Paris Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics 7 août 2017 mesure, versées à

Non

9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)

14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	16 400 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument	22 070 569,09
financier (en EUR)	
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	11 035 284,55
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	11 035 284,55
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	11 035 284,54
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	11 035 284,54
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument	0,00
financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du	4 019 804,00
programme (en EUR)	4 017 004,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	4 019 804,00
17.2. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42,	0,00
paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport	
final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées	
conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE)	
n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi	
dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du	
règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément	
à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour	
le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéficiaires	fice des bénéficiaires
finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier	
dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité	-
paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	- [/ 10)
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Aucun nom
	spécifique. Pour
	chaque
	investissement il y a
	un nom. Le produit
	correspond à des
	actions ordinaires
	ou de préférence et
	à des obligations
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	a des obligations

24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les	32 800 000,00
bénéficiaires finaux (en EUR)	16 400 000 00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	16 400 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires	18 050 765,09
finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou,	
dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	9 025 382,55
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	9 025 382,55
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	7 023 362,33
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. don't reader (ch EUR)	
25.2. don't EARM (chi EOR) 25.2. don't montant total du cofinancement national public (en EUR)	9 025 382,54
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	23
participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par	23
produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de	53
quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires	
finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit	22
financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	22
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instr	rument financier (en
EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau	9 025 382,54
des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	9 025 382,54
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau	
du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38,	
paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	2.60
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-	3,60
participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement,	
par produit	1.70
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les	1,69
prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers,	
par produit 39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des	
Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par	
produit (facultatif)	
produit (facultatif)	

40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	18 050 765,09
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomp	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument fi	
l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, po	
(UE) nº 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de	Oui
l'année de référence	
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de	
référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds l	ESI à l'instrument
financier, ressources du programme reversées aux instruments financ	iers à partir des
investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement	nt différencié visé à
l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux	années précédentes
[article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à	-3 061,30
l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds	0,00
ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément	0,00
aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs	0,00
agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les	
moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui	
participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0.00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion	0,00
supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant	
nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant	
d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion	
active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments	
financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participation de l'effet de levier escompté d'alle de l'effet de levier escompté d'alle de l'effet de levier escompté d'alle	
paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instru	iment financier (en
EUR) 38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans	16 400 000,00
l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument	10 400 000,00
financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument	
paragraphe 1, point c)] (en EUR) 28.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument	11 025 204 55
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	11 035 284,55
financier (en EUR) 28.2.1 dant contributions publiques (en EUR)	11 025 204 55
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	11 035 284,55

	1
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument	
financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38,	
paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs d	le la priorité ou de la
mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) nº 13	303/2013]
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO01 -
l'instrument financier	Investissement
	productif: nombre
	d'entreprises
	bénéficiant d'un
	soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	12,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de	23,00
l'indicateur de réalisation	

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]		
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds,		
dans le cadre des Fonds ESI		
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité	
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER	
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)	
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	50 000 000,00	
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier		
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier		
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	5 juin 2020	
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments fin		
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui	
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise el paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	n œuvre [article 46,	
5. Nom de l'instrument financier	Prêt rebond	
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	2 Rue Simone Veil, Saint-Ouen 93400 France	

7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union 7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) nº 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, mic participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autre combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragra (UE) n° 1303/2013	es formes de soutien
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-enterprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non Non
9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non Non Non
9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier	Non Non Non
 9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier 9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, 	Non Non Non
 9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier 9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à 	Non Non Non
 9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier 9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013 	Non Non Non Non
 9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier 9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à 	Non Non Non
 9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier 9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013 10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) 	Non Non Non Non
 9.0.6. Autres produits financiers 9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier 9.1. Description de l'autre produit financier 9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013 10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, 	•

b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c]	
nº 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BPI France
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Financement 27-31, avenue du Général Leclerc 94710 Maisons- Alfort, France
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	19 août 2020
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013] 14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	50 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif) 15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	50 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	50 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	82 500 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	82 500 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument	0,00

l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a),

0' ' 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 (TEX) (TYTE)	
financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0.00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du	0,00
programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42,	
paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées	
conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE)	
n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi	
dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du	
règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément	
à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour	
le rapport final) (en EUR)	· 1 1 / / · · ·
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéficiaires finaux	
finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier	
dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité de paragraphe 2, point e) du règlement (UE) nº 1303/2013!	ou mesure jarucie 40,
paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013] 22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Aucun nom
22. Nom au produit financier propose par i instrument financier	spécifique. Pour
	1 2 2
	chaque
	chaque investissement il v a
	investissement il y a
	investissement il y a un nom. Le produit
	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des
	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires
	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations.
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier 24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts.	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts,	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou,	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00 131 627 000,00
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 50 000 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25.1.1. dont FEDER (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25.1.1. dont FEDER (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 50 000 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25.1.1. dont FEDER (en EUR) 25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 50 000 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25.1.1. dont FEDER (en EUR) 25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) 25.1.3. dont FSE (en EUR) 25.1.4. dont Feader (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25.1.1. dont FEDER (en EUR) 25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) 25.1.3. dont FSE (en EUR) 25.1.4. dont Feader (en EUR) 25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00 50 000 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04 49 670 566,04
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR) 24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR) 25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR) 25.1.1. dont FEDER (en EUR) 25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) 25.1.3. dont FSE (en EUR) 25.1.4. dont Feader (en EUR)	investissement il y a un nom. Le produit correspond à des actions ordinaires ou de préférences et à des obligations. Prêt 131 627 000,00 50 000 000,00 131 627 000,00 49 670 566,04 49 670 566,04

produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de	3 309
quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires	
finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit	3 309
financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	3 309
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties	
fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total	
engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement	
sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'inst	rument financier (en
EUR)	(1)
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau	81 956 433,96
des bénéficiaires finaux (en EUR)	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	81 956 433,96
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau	
du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38,	
paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-	0,00
participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement,	,,,,
par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les	2,65
prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers,	,
par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des	
Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par	
produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accom	iplis dans sa mise en
place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument	
l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, p	
(UE) nº 1303/2013]	,, 6
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de	Oui
l'année de référence	
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de	
référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds	ESI à l'instrument
financier, ressources du programme reversées aux instruments finan	
investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitem	_
l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux	
[article 16 has be valed des investissements en capital, par 1apport dans	Proceedings

[article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]

35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément	0,00
aux articles 43 bis et 44	-,
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et partiparagraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'inst	rument financier (en
EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	82 500 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	82 500 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	82 500 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs d mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 13	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO01 -
l'instrument financier	Investissement
i mon amen jumente	
	productif: nombre
	productif: nombre d'entreprises
	productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un
	productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation 41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de	productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un

l'indicateur de réalisation

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales | Critères non respectés | Mesures prises | Date limite | Organismes responsables | Action achevée dans les délais

Critères remplis Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes Commentaire

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

_				- FJ-									
- [:	Projet CC	I Statut	Total des	Coûts totaux	Date	de Date d'accord/approbation tacite	Date prévue pour le début de la	Date	Axes prioritaires/priorités	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des	s État d'avancement actuel - progrès Résult	ats Date de signature du	Observations
	·	du GP	investissements	éligibles	notification/soumission	par la Commission	mise en œuvre (année,	d'achèvement	d'investissement	dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au	physiques - Principale phase de mise en principale	aux premier marché de	ا
					prévue		trimestre)	prévue		coût total éligible)	œuvre du projet	travaux	

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du	CCI Phase de mise en	Montant total des	Total de l'aide	Contribution du PO	Axe	Type de	Soumission [prévue] à	la Date [prévue] pour le début de	Fin	Principaux résultats et	Total des dépenses éligibles certifiées	Observations
PAC	œuvre du PAC	coûts éligibles	publique	au PAC	prioritaire	PAC	Commission	la mise en œuvre	[prévue]	réalisations	auprès de la Commission	

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire		1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Axe prioritaire		minuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux lènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
_	11 4	
Axe prioritaire		sistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en les fonds structurels spécifiquement FEDER
	1	
	10 4	
Axe prioritaire		sistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en des fonds structurels spécifiquement FSE
prioritane	wuvic	ies folius structureis specifiquement PSE
Axe prioritaire		voriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie ID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Axe prioritair	re	14 - Assistance technique REACT-EU
Axe prioritair	re	2 - Préserver la biodiversité
_	12 1	
Axe prioritaire	3 - 1 l'emp	avoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans loi
A vo prioritain		4 Favorigar lag dynamiquag de l'inclusion
Axe prioritair	E	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Axe prioritaire	8 - Soutenii la transition vers une economie a faibles emissions de carbone
Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe	Montant du soutien affecté aux objectifs liés	Part de la dotation totale pour le
prioritaire	au changement climatique (en EUR)	programme opérationnel (%)
10	13 610 835,89	165,59%
2	2 827 488,74	56,55%
6	246 325,81	0,21%
7	1 772 773,86	5,14%
8	91 315 488,83	207,07%
Total	109 772 913,12	20,59%
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

- 12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013
- 12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

	- ·			TD 147 1 14		777. 3		0
Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si executée)

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes
Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"» au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objecti "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes» ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:
 □ Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR) □ Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR) □ Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) □ Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP) □ Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN

14.

échéant	
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux b spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des group menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées	es cibles les plus des

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

DOCUMENTS

Intitulé du document Type de document Date du document Référence locale Référence de la Commission Fichie	Date d'envoi	Envoyé par	
---	--------------	------------	--

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.M. Échec des valeurs: 855,00 - 1 315,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.T. Échec des valeurs: 1 688,00 - 2 478,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2017.W. Échec des valeurs: 833,00 - 1 163,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.M. Échec des valeurs: 121,00 - 133,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.T. Échec des valeurs: 250,00 - 272,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2018.W. Échec des valeurs: 129,00 - 139,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.M. Échec des valeurs: 160,00 - 213,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.T. Échec des valeurs: 305,00 - 391,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2020.W. Échec des valeurs: 145,00 - 178,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2021.M. Échec des valeurs: 11,00 - 17,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2021.T. Échec des valeurs: 27,00 - 39,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9ii-ESF.M.2021.W. Échec des valeurs: 16,00 - 22,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.M. Échec des valeurs: 5,00 - 16,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.T. Échec des valeurs: 21,00 - 35,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /4.9iii-ESF.M.2015.W. Échec des valeurs: 16,00 - 19,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /9.8ii-YEI.2021.M. Échec des valeurs: 9,00 - 18,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /9.8ii-YEI.2021.T. Échec des valeurs: 16,00 - 26,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /9.8ii-YEI.2021.W. Échec des valeurs: 7,00 - 8,00
Avertissement	2.8.1	Tableau 2A par axe prioritaire/priorité d'investissement avec: (2.8.8) CO08 >= CR08 (5.10i-ESF.M.CW) Valeurs non conformes: 0,00 - 1,00
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 11/20/RSS31. Années non conformes: 2018, 2019
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2014 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2015 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2016 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2017 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2018 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 2, indicateur: RSS04, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 10 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 18, indicateur: RSS29, catégorie de région: M, année: 2019 (274,50 < 322,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 18, indicateur: RSS40, catégorie de région: T, année: 2019 (274,00 < 322,50). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2014 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2015 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2017 (0,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2018 (15,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2019 (25,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 20, indicateur: RSS31, catégorie de région: , année: 2020 (25,00 < 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 9, indicateur: RSS17, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 12 350,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 9, indicateur: RSS17, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 12 350,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 9, indicateur: RSS17, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 12 350,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 9, indicateur: RSS18, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 5 923,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 9, indicateur: RSS18, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 5 923,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 9, indicateur: RSS18, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 5 923,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 10, indicateur: RSS19, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 379 474,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2018 (0,00 < 5,40). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 5,40). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 5,40). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 5,40). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2017 (7,90 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2018 (9,09 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2019 (8,91 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2020 (9,07 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, objectif spécifique: 1, indicateur: RSS01, catégorie de région: M, année: 2021 (10,89 > 6,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS28, catégorie de région: M, année: 2017 (764,00 > 494,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS28, catégorie de région: M, année: 2018 (764,00 > 494,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS28, catégorie de région: M, année: 2019 (798,00 > 494,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS28, catégorie de région: M, année: 2020 (1 595,00 > 494,00). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS28, catégorie de région: M, année: 2021 (1 595,00 > 494,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS39, catégorie de région: T, année: 2017 (763,00 > 493,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS39, catégorie de région: T, année: 2018 (763,00 > 493,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS39, catégorie de région: T, année: 2019 (797,00 > 493,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS39, catégorie de région: T, année: 2020 (1 595,00 > 493,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 17, indicateur: RSS39, catégorie de région: T, année: 2021 (1 595,00 > 493,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 19, indicateur: RSS30, catégorie de région: , année: 2017 (249,00 > 90,00). Veuillez vérifier.
Avertissement		La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 19, indicateur: RSS30, catégorie de région: , année: 2018 (249,00 > 90,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 19, indicateur: RSS30, catégorie de région: , année: 2019 (249,00 > 90,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 19, indicateur: RSS30, catégorie de région: , année: 2020 (233,00 > 90,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 19, indicateur: RSS30, catégorie de région: , année: 2021 (240,00 > 90,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2016 (2 518,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2017 (2 786,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2018 (6 001,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2019 (6 837,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2020 (7 917,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 21, indicateur: RSS32, catégorie de région: , année: 2021 (1 494,00 > 104,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2014 (35 469,00 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2015 (35 469,00 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2016 (35 469,00 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2017 (35 469,00 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2018 (35 469,00 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2019 (35 757,00 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2020 (35 748,21 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, objectif spécifique: 3, indicateur: RSS05, catégorie de région: M, année: 2021 (35 748,21 > 6 099,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, objectif spécifique: 11, indicateur: RSS21, catégorie de région: M, année: 2021 (965,00 > 953,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2015 (8,20 > 6,16). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2016 (8,20 >
	2.40	6,16). Veuillez vérifier.
Avertissement	1 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 12, indicateur: RSS22, catégorie de région: M, année: 2017 (8,20 > 6,16). Veuillez vérifier.
Avertissement		La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 13, indicateur: RSS23, catégorie de région: M, année: 2017 (90 171 400 000,00 > 15 735 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement		La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 13, indicateur: RSS23, catégorie de région: M, année: 2018 (78 341 420 000,00 > 15 735 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS24, catégorie de région: M, année: 2017 (90 171,40 > 89 348,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 13, indicateur: RSS23, catégorie de région: M, année: 2015 (87 613 600,00 < 14 413 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 13, indicateur: RSS23, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 14 413 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 13, indicateur: RSS23, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 14 413 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 13, indicateur: RSS23, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 14 413 000 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement		La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS24, catégorie de région: M, année: 2015 (87 613,00 < 89 320,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS24, catégorie de région: M, année: 2018 (78 341,42 < 89 320,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS24, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 89 320,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS24, catégorie de région: M, année: 2020 (0.00 < 89 320,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS24, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 89 320,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS25, catégorie de région: M, année: 2015 (44 836,10 < 60 418,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS25, catégorie de région: M, année: 2017 (45 039,21 < 60 418,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS25, catégorie de région: M, année: 2018 (57 990,71 < 60 418,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS25, catégorie de région: M, année: 2019 (0,00 < 60 418,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS25, catégorie de région: M, année: 2020 (0,00 < 60 418,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 14, indicateur: RSS25, catégorie de région: M, année: 2021 (0,00 < 60 418,00). Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 029,44 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,61 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO31, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 102,04 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO31, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 13, priorité d'investissement: 13i, indicateur: CV21, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 112,29 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CV23, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 112,29 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CV23, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 117,25 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 117,25 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 117,25 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 121,58 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 121,58 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 121,58 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 121,58 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 138,90 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 148,17 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 149,48 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 13, priorité d'investissement: 13i, indicateur: CV4c, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 153,38 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 153,38 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 153,38 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 160,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 171,43 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: RES32, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 178,55 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 178,55 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: RES32, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: RES32, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: RES32, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: RES32, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: RES32, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 186,34 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 187,80 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 189,66 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 189,66 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 189,66 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 189,76 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 200,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 220,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 220,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 250,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES11, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 265,22 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES15, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES11, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES11, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES11, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES11, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 313,11 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: RES07, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 313,18 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: RES07, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 313,65 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: RES07, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 314,02 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: RES07, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 333,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 452,17 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES15, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 480,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 492,42 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 517,42 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 517,42 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 525,75 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 525,75 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 542,39 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 543,48 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES15, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 560,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 58 831,05 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 58 877,47 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 58 877,47 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 58 877,47 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 640,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 640,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 652,17 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES15, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 002,42 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 086,60 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 109,07 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 109,07 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 109,07 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,61 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 107,07 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 110,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 111,47 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 114,78 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 126,86 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CV23, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: RES01, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,85 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,85 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,85 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,21 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CV23, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 145,72 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 160,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: CV4, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 160,71 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2c, indicateur: CV4, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 169,36 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 169,36 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 235,75 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 244,08 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 244,08 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.

ée: 2020. Veuillez ée: 2021. Veuillez 2020. Veuillez
2020. Veuillez
2018. Veuillez
ee: 2016. Veuillez
2021. Veuillez
2019. Veuillez
2020. Veuillez
2021. Veuillez
ée: 2017. Veuillez
ée: 2018. Veuillez
ée: 2019. Veuillez
ée: 2020. Veuillez
ée: 2021. Veuillez
ee: 2017. Veuillez
), priorité
), priorité
), priorité
), priorité
4, priorité
4, priorité
4, priorité
ritaire: 6, priorité
aire: 8, priorité
aire: 8, priorité
aire: 8, priorité aire: 8, priorité
10 10 10 14

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 106,93 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 106,93 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 112,98 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 3d, indicateur: CV23, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 113,04 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe priorité
		d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 113,58 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 11, priorité
		d'investissement: -, indicateur: RES14, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 114,01 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 1b, indicateur: CO27, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 119,85 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe priorité
		d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 120,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité
		d'investissement: 6d, indicateur: RES03, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 124,87 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 3d, indicateur: CV23, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 151,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: , année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 157,49 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe priorité
		d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 160,71 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 7, priorité
		d'investissement: 2c, indicateur: CV4, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 160,71 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 7, priorité
		d'investissement: 2c, indicateur: CV4, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 186,86 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
		d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 190,66 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 11, priorité
		d'investissement: -, indicateur: RES12, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 200,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 6d, indicateur: RES22, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 202,70 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 7, priorité
		d'investissement: 2c, indicateur: RES07, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 219,82 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 219,83 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 219,83 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 219,83 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 219,83 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES10, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 225,84 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
	2.54	d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 238,89 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité
A (:	2.54	d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 309,81 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité
A	2.54	d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 310,34 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité
A (:	2.54	d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 314,34 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
		u investissement. 20, indicateur. CO37, categorie de fegion. ivi, ainiee. 2021. Veuinez veriner.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 323,70 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité
		d'investissement: 9b, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 325,98 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 332,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10, priorité
		d'investissement: 5b, indicateur: RES21, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 858,41 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe priorité
		d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.177	Un résumé à l'intention des citoyens (IR.CIT) devrait être chargé dans les versions de travail > 0.